

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université A.MIRA de Bejaia



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Faculté des Science Economique, Commerciales, et des Science de Gestion
Département des sciences économiques

MÉMOIRE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de master en science économique

Option : Economie Monétaire et bancaire

Thème

L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur
bancaire (Cas d'Algérie)

Réalisé par :

AMMICHE Siham
MAZOUZI Lynda

Encadré par

Dr. MEHIDI KAHINA

Examineur 1 : MAHFOUD Nacera

Examineur 2 : BENMAAMAR El Djida

Promotion 2020-2021

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, un grand merci à dieu pour la force qu'il nous a donné pour réaliser et achever ce modeste travail.

Nos remerciements sont adressés tout particulièrement à notre promoteur, **Mme : MEHIDI KAHINA**, qui a supervisé, avec clair voyance et rigueur, la préparation de ce modeste travail. C'est grâce à ses conseils qu'on a pu mener à bien nos recherches. Qu' elle trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous tenons aussi à remercier les membres de jury, pour l'honneur qu'ils nous font en acceptent de juger de lire et d'évaluera ce mémoire.

Nous tenons également à remercier tous les enseignants de notre département qui nous ont accompagnés au cours de nos formations et à tous le personnel de la bibliothèque de l'université.

Enfin, nous remercions toute personne ayant contribué de près ou de loin aux réalisations de ce travail.

MERCI.

DÉDICACE

Tout au Début, je tiens à remercier le bon dieu de m'avoir donné du courage et de patience afin de réalisé ce travail que je dédie à :

À mes très chers parents pour tous leurs sacrifices, leurs soutiens et leurs prières tout au long de mes études. Vous êtes la source de mon bonheur et de ma fierté, je vous aime énormément et je souhaite Que le dieu vous prêtée longue vie.

À mon mari **FARES** qui ma soutenu et aidé pour réaliser ce modeste travail.

À mon très cher fils unique **ADAM** et je lui souhaite une bonne suite réussite dans son parcours d'étude.

À ma sœur **NABILA** et sa fille **ANFELE, HAIZIA** et son fils **GHILAS**.

À mes frères : **HANAFI, LYES** et mon cher **IDIR**.

À mes amis : **SARA, NAFISSA, LYNDA** et sa sœur **SIHAM** et ma a ma binôme **SIHAM** qui m'a accompagné pendant tout la réalisation de ce travail.

MAZOUZI LYNDA

DÉDICACE

Tout au Début, je tiens à remercier le bon dieu de m'avoir donné du courage et de patience afin de réalisé ce travail que je dédie à :

À mon grand frère **ABEDERZAK**

Aucune dédicace ne serait exprimé l'affection et l'amour envers toi, puisse ce travail être la récompense de tes soutiens moraux et sacrifices. que dieu te garde et t'accorde santé et bonheur.

À mon cher père comme témoignage de ma reconnaissance pour jamais cessés de porter à mes études.

À ma chère mère qui s'est sacrifiée pour mon éducation et ma réussite. Que dieu te prêté longue vie.

À Mes frères et mes sœurs : **AZIZE, AMINA et Sabrina.**

À mes amis : **LYDIA** qui m'a aidée et soutenue moralement et **ma binôme LYNDA et NABILA** et sa fille **ANFALE.**

SIHAM AMMICHE.

Liste des abréviations

ADF : Dickey Fuller Augmentés

AIC : Akaike Information Criterion

BA : Banque d'Algérie

BAD : Banque Agriculture de Développement

BADR : Banque de l'Agriculture et de Développement Rural

BB : Barclay's Bank

BCIA : Banque Commerciale et Industrielle d'Algérie

BDC : Bon De Caisse

BDL : Banque de Développement Local

BEA : Banque Extérieur d'Algérie

BIAM : Banque Industrielle d'Algérie et de la Méditerranée

BM : Banque Mondiale

BNA : Banque Nationale d'Algérie

BNC IA : Banque Nationale pour le Commerce et d'Industrie d'Afrique

BPPB : Banque de Paris et de Pays Bas

CAD : Caisse Algérienne de Développement

CAB : Compagnie Algérienne de Banque

CFAT : Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

CIC : Crédit Industriel et Commercial

CL : Crédit Lyonnais

CN : Crédit du Nord

CNEP : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance

COVID : Corona Virus Disease

CPA : Crédit Populaire d'Algérie

DAT : Dépôts A Terme

DG : Directeur Générale

DS: Differency Stationnary

ENTMV : Entreprise National de Transport Maritime de Voyageurs

ETUSA : Entreprise de Transport Urbain Suburbain d'Alger

FMI : Fond Monétaire

GATAM : Groupe Algérienne de Transport Maritime

HHI : Groupe public Hôtellerie Tourisme et thermalisme

LIFE EXPO : Salon International des Technologies des Ascenseurs et des Mécaniques

LMC : Loi sur la Monnaie et le Crédits

NTIC : Nouvelle Technologie de l'Information et de Communication

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PDG : Président Directeur Générale

PIB : Produit Intérieure Brut

RSI : Règlement Sanitaire International

SAFEX : Société Algérienne des Foires et d'Exportations

SC : Schwarz Information Criterioin

SG : Société Générale

SMC : Société Marseillaise de Crédits

SNTF : Société Nationale des Transports Ferroviaires

TS: Trend Stationnary

VAR : Vector Auto Régressif

WWW : World Wilde Web

Sommaire

Remerciement

Dédicace

Introduction générale.....	01
Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19	04
Introduction chapitre01	04
Section 1 : Origine et apparition de la crise sanitaire actuelle (COVID-19)	04
Section 2 : Le coronavirus en Algérie	12
Conclusion chapitre1.....	24
Chapitre02 :L’impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie	27
Introduction chapitre 02	27
Section1 : présentation du système bancaire en Algérie	27
Section 2 : L’impact de la pandémie COVID-19 sur l’activité bancaire en Algérie et les réactions de banque face à cette crise (les mesures à suivre face à cette crise)	39
Conclusion du chapitre 2	46
Chapitre03 : Modélisation de l’impact de la crise sanitaire COVID-19sur l’activité bancaire en Algérie.....	48
Introduction chapitre03 :.....	48
Section1 : La modélisation VAR	48
Section2 : Etude empirique de l’impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l’activité bancaire	54
Conclusion chapitre3	60
Conclusion général	63
Bibliographie	66

Annexe

Table des matières

Introduction générale

Introduction générale

Le monde a connu de nombreuses crises économiques de différentes origines. Les plus pires qu'il a subies sont, sans aucun doute la **Grande dépression** de 1929 et la crise des subprimes de 2008 qui se sont propagés à partir des Etats Unis.

Une nouvelle crise sanitaire fait son apparition en Chine fin décembre 2019. Aucun pays n'a été épargné, elle a touché le monde entier et plongé l'économie mondiale dans une récession. Elle a déclenché une crise économique accompagnée d'une forte instabilité financière. Cette crise financière fait référence à l'instabilité des systèmes bancaires et financiers d'une ou plusieurs économies. Elle a montré à quel point les économies sont très interdépendantes, vulnérables et ne sont pas préparées à faire face à un choc sanitaire de cette ampleur.

La pandémie du COVID -19 a affecté l'économie algérienne, à l'instar des autres économies dans le monde. Elle a engendré un ralentissement de la croissance économique et a entravé l'activité bancaire ce qui est traduit par une baisse de l'offre et la demande au niveau des banques. En outre, la chute des revenus pétroliers a provoqué la baisse des réserves de change. A défaut de liquidités et la baisse de rentabilité liée à l'arrêt de travail de plusieurs entreprises, les banques ont de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande ce qui a entraîné une situation préoccupante pour les autorités, alors que ces dernières ont imposé de nouvelles réglementations des investissements des banques tel que l'octroi des crédits aux entreprises et aux clients connaissant des difficultés, le report des échéances de crédit

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre problématique qui s'énonce comme suit :

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur le secteur bancaire en Algérie ?

Cette interrogation générale soulève un ensemble de questions, à savoir :

- **Comment l'activité bancaire est-elle affectée par la crise sanitaire?**
- **Quelle sont les réactions (mesures) des banques face à la crise COVID-19 ?**

Notre travail est basé sur l'hypothèse suivante :

La crise sanitaire liée au COVID 19 a impacté négativement le secteur bancaire.

Introduction générale

Pour mener à bien notre travail de recherche, on a opté pour une démarche théorique fondée sur une recherche bibliographique à travers les documentations (ouvrages, revues, journaux, articles, mémoires et thèse, sites internet) restera la source d'information la plus fiable. Ensuite une collecte de données annuelle couvrant la période (1980- 2020) à partir des bulletins statistiques. Pour ce qui est de l'étude empirique nous avons utilisé le logiciel Eviews pour le traitement des données recueillis.

Afin de réaliser notre travail, nous avons adopté un plan composé de trois chapitres. Les deux premiers sont d'ordres théoriques, tandis que le troisième constitue une étude empirique.

Dans le premier chapitre intitulé « **déroulement de la crise sanitaire COVID-19** », nous abordons l'origine de la crise sanitaire actuelle COVID-19 et sa propagation dans le monde entier et en Algérie.

Dans le deuxième chapitre intitulé « **L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur L'activité bancaire en Algérie** », nous apportons un éclairage sur la notion de banque et l'évolution du système bancaire en Algérie, ensuite une analyse de l'impact de la crise coronavirus sur l'activité bancaire.

Enfin, le troisième chapitre intitulé « **Modélisation de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie** » sera consacré à l'évaluation de cet impact.

Chapitre1

**Déroulement de la crise sanitaire
actuelle COVID-19**

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

Introduction chapitre01

De nombreuses épidémies ont jalonné l'histoire humaine et suivi les déplacements liés aux échanges commerciaux ou à la guerre. Ces épidémies (fièvre typhoïde, variole, fièvre jaune, et peste noire, grippe espagnole)¹ Sont les plus importantes épidémies significatives de l'histoire. Elles sont définies comme des pestes, qui peuvent être causées par différents agents pathogènes (l'accélération récente des déplacements et le développement du transport aérien ont accru la propagation de nouvelles épidémies). Cependant, les progrès dans la détection des cas et la rapidité de mise en œuvre des traitements ont souvent contribué à limiter leurs conséquences sur la santé et leurs effets négatifs sur l'économie mondiale.

Dans le présent travail, nous nous concentrerons sur la crise sanitaire actuelle, la COVID-19, qui a déclenché une crise économique accompagnée d'une forte instabilité financière. Cette crise financière fait référence à l'instabilité des systèmes bancaires et financiers d'une ou plusieurs économies. Ces derniers comprennent les devises, les institutions financières et les marchés boursiers. Cette crise sanitaire prend différentes natures et touche un ou plusieurs secteurs économiques. Il peut se propager par le biais de maladies infectieuses et devenir internationale, voire déclencher une crise économique majeure et une récession, tout comme la crise actuelle que nous allons décrire au chapitre 1, « Aperçu sur cette crise », divisé en deux sections, la première traite de l'origine et de l'apparition de la crise sanitaire actuelle dans monde, et la seconde, sur la propagation du coronavirus en Algérie.

Section 1 : Origine et apparition de la crise sanitaire actuelle (COVID-19)

Cette section est consacrée à l'étude de l'origine de ce nouveau virus qui est apparu en Chine pour la première fois pour ensuite circuler partout dans le monde, paralysant ainsi des pays entiers, et plongeant le monde dans une crise durable et inédite depuis la seconde guerre mondiale.

1.1. Origine de la crise sanitaire de la COVID-19

L'origine de la crise sanitaire actuelle est liée à l'apparition de la COVID-19.

¹ Jean-Paul Sardon, directeur de recherche honoraire à l'institut national d'études démographiques, De la longue histoire des épidémies au Covid-19, avril 2020, p. 30.

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

1.1.1 : Qu'est ce qu'une crise sanitaire ?

Une crise sanitaire fait référence à un événement réellement ou potentiellement un grand nombre de personnes, affecte la santé et peut augmenter la mortalité ou un facteur important de surmortalité ; Elles sont déclarées par l'Etat, Il en existe plusieurs types d'épidémies ou pandémies majeures touchent le nombre des pays au monde.

Les crises sanitaires peuvent double une crise économique et sociétale, c'est le cas pour la pandémie de coronavirus.

1.1.2 : Qu'est-ce que le coronavirus COVID-19 ?

Les Coronavirus sont une grande famille de virus, qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des Coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS ou le SRAS. Le virus identifié en janvier 2020 en Chine est un nouveau Coronavirus. La maladie provoquée par ce Coronavirus a été nommée COVID-19 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).²Le virus trouvé chez les chauves-souris ne peut pas être transmis à l'homme. Le SARS-Cov2 aurait été transmis à l'homme par l'intermédiaire d'un autre animal également porteur d'un coronavirus ayant une forte parenté génétique avec le SARS-Cov2. Des recherches sont en cours en Chine pour confirmer cette hypothèse et une enquête réalisée par des experts de l'Organisation Mondiale de la Santé est en cours.

- La piste animale est donc la plus probable pour le moment car les premières personnes ayant contracté la COVID-19 en décembre s'étaient rendues dans un marché de Wuhan (épicerie de l'épidémie) où étaient vendus des animaux parmi lesquels des mammifères sauvages. Fin janvier, la Chine a décidé d'interdire temporairement le commerce d'animaux sauvages afin d'arrêter l'épidémie³.
- **Selon Le rapport de l'OMS⁴ sur les origines du coronavirus** indique que la piste d'une transmission par un animal intermédiaire est « *probable à très probable* ». Cependant, l'animal n'a finalement pas pu être identifié. Par ailleurs, l'hypothèse d'une

² www.grand-est.ars.sante.fr/system/files/2020Covid-19.pdf

³ www.passeportsante.net/fr/Actualites/coronavirus-d-ou-vient-le-covid-19

⁴ OMS : En français, Organisation Mondiale de la santé

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

fuite de laboratoire est « *extrêmement improbable* », selon les experts. Les investigations se poursuivent.⁵

1.1.3. Le Coronavirus de l'épidémie à la pandémie

L'épidémie (du latin *epidemia* qui signifie "à la maison") elle correspond au développement et à la propagation rapide d'une maladie contagieuse, elle se limiterait donc à une région, un pays ou à une zone bien définie, en revanche une pandémie (**du grec *pan* qui signifie "tout" et *dem* qui signifie "peuple"**) est une épidémie avec plusieurs foyers c'est à dire la pandémie s'étend à toute la population d'un continent, voire au monde entier. Son impact et sa gravité (nombre de contaminations et taux de mortalité) sont donc plus importants que ceux d'une épidémie. Alors La principale différence réside dans l'ampleur géographique d'une maladie⁶.

1.1.4. Qu'est-ce qu'une pandémie COVID-19

Nous parlons d'une pandémie lorsqu'une nouvelle maladie se propage à travers le monde, Selon l'Organisation mondiale de la santé. Jusqu'à présent, 188 pays et régions du monde ont été touchés (parmi les 198 pays et régions reconnus par les Nations Unies). L'épidémie de coronavirus est devenue l'annonce de l'OMS le jour même où la pandémie du 11 mars avait dépassé la barre des 100 pays infectés dans toutes les régions du monde. Auparavant, il n'y avait qu'un seul foyer officiel à Wuhan(Chine). Des milliers de personnes ont été infectées et tuées par le nouveau coronavirus chinois, ce qui en fait une "pandémie" dans 188 pays à travers le monde. Cette décision a été prise en raison de la « propagation et de la gravité choquantes » du coronavirus dans le monde.

L'OMS déclare officiellement le stade de pandémie, ses 198 Etats Membres doivent respecter le Règlement sanitaire international (RSI). Il s'agit d'un accord qui oblige les Etats Membres de l'OMS à collaborer au profit de la sécurité sanitaire mondiale. Concrètement, ces pays s'engagent à renforcer leurs capacités en matière de détection, d'évaluation et de notification des événements de santé publique. Et aussi à mettre en place des mesures particulières dans les ports, les aéroports et les postes-frontières (lieux de passage surveillés entre deux pays) pour limiter la propagation du virus. Cela peut consister par exemple à commander du matériel médical, à faire des restrictions dans les

⁶ www.futura-sciences.com/sante/definitions/coronavirus-covid-19

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

transports, à mobiliser une réserve sanitaire, à fermer certains lieux publics, à stocker des vaccins, à construire des établissements hospitaliers...⁷

1.2. Propagation de la COVID-19 dans le monde

La COVID-19 touche désormais plus de 180 pays. Mercredi 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé l'épidémie liée au COVID-19 comme une "pandémie" en raison du "degré choquant" et de la "gravité" de la propagation mondiale du virus.

- Le dernier bilan datant du 7 mai 2021 fait état de 153 220 576 personnes contaminées
- Une mise à jour d'évolution de nombre de cas touché par COVID_19 au monde présenté dans ce tableau suivant:

- **Tableau N°01 : Les 10 pays recensant le plus grand nombre de cas de COVID-19 dans le monde au 2 juin 2021**

Pays	Nombre de cas confirmés	Nombre total d'habitants (en millions)	Pourcentage de la population infectée
Etats-Unis	33 287 577	328,2	10,14%
Inde	28 307 832	1 353	2,09%
Brésil	16 624 480	209,5	7,94%
France	5 738 641	66,9	8,58%
Turquie	5 256 516	84,3	6,24%
Russie	5 022 881	144,5	3,48%
Royaume-Uni	4 506 333	66,65	6,76%
Italie	4 220 304	60,3	6,99%
Argentine	3 817 139	44,5	8,58%
Allemagne	3 694 371	83,1	4,44%

Sources : Université Johns Hopkins : <https://www.ledevoir.com/>

⁷INSP, Pandémie du COVID-19, situation épidémiologique, rapport n° 187, Février 2021.

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

➤ La propagation le coronavirus Solon les pays africains:

Le virus se diffuse également, et principalement en **Afrique du Sud** (1 665 617 cas confirmés/56 506 décès).

Le **Maroc** (519 216 cas/9 147 décès) et l'**Éthiopie** (271 541 cas/4 165 décès). Il a atteint l'**Égypte** (262 650 cas/15 096 décès) et l'**Algérie** (128 913 cas/3 472 décès), ainsi que l'**Afrique occidentale** : **Nigéria** (166 518 cas confirmés/2 099 morts), **Ghana** (93 898 cas confirmés/785 morts), **Burkina Faso**, **Sénégal**, **Côte d'Ivoire**⁸

- ✓ Le 8 janvier, l'OMS annonçait l'apparition d'une nouvelle forme de coronavirus en Chine, à Wuhan, dans la province d'Hubei. La propagation du virus qui continue de foudroyer le monde 9 mars:
- ✓ Un nouveau virus variant de coronavirus 2021, grand Bretagne, Brésil, inde Suite a propagé le monde jusqu'à nos jours.

1.2.1. Les réactions des pays touchés par le coronavirus

A cet égard les pays touchés par la COVID-19 ont fixé des mesures pour limiter la propagation de ce virus à savoir :

- la mise en quarantaine des personnes contaminées et celles qui ont côtoyé des personnes infectées.
- l'interdiction des grands rassemblements de personnes.
- la fermeture des commerces, écoles, crèches.
- l'arrêt des vols en provenance des pays où circule activement le virus.
- l'application de règles d'hygiène pour se protéger du virus (se laver les mains très régulièrement, ne plus faire la bise et serrer la main, tousser et éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, porter un masque pour les personnes malades...).
- respecter la distanciation sociale (au minimum 1,50 mètre entre chaque personne).

⁸ www.coronavirus-statistiques.com (consulter 09/06/2021).

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

- le port du masque obligatoire dans de nombreux pays (dans les milieux clos et dans les rues), même pour les enfants (à partir de 11 ans en France - 6 ans à l'école - et 6 ans en Italie).
- En Espagne, par exemple, il est interdit de fumer à l'extérieur, si la distanciation ne peut être respectée.
- la fermeture des bars et des restaurants, en fonction de la circulation du virus.
- un traçage de toutes les personnes entrant dans un commerce, via une application, comme en Thaïlande.
- une réduction à 50 % de la capacité d'accueil dans les salles de cours et amphithéâtres des Universités et Instituts de formation.
- Le ré confinement dans certains pays, comme l'Irlande et la France du 30 octobre au 15 décembre 2020.
- un couvre-feu à partir de 19 heures depuis le 20 mars 2021 en France.

Après avoir pris des mesures pour lutter contre la pandémie de COVID-19, la crise économique a débuté avec le krach boursier de 2020 a déclaré en Chine, USA vers l'Italie et toute l'Europe et s'est étendue à toutes les régions du monde. Une vague rouge est apparue sur l'écran boursier : dans le contexte du krach pétrolier et de la propagation du virus, le marché a paniqué et l'inquiétude des concernant la récession économique mondiale ont augmenté. Et cette crise avec sa particularité, elle a touché tous les secteurs, c'est ce que l'on voit dans ce qui suit.

1.2.2. Les secteurs les plus touchés par ce virus (ampleur et mécanique)

La pandémie de COVID-19 a eu un impact très fort sur l'économie mondiale. En effet, les restrictions et autres mesures prises ont entraîné une forte baisse de la consommation et de la production. Cela explique dans une certaine mesure le chut down économique et le krach boursier de 2020. Les restrictions légales sur les déplacements et les rassemblements ont également entraîné la suspension de nombreuses industries (transport, restauration, hébergement, tourisme, culture, production cinématographique, spectacles vivants, événements sportifs). Les activités ont un impact sur le secteur industriel (aéronautique, automobile, équipementiers...) et ses sous-traitants. Cette crise économique déclenchée par l'épidémie est unique, si on doit la comparer à quoi que ce soit, c'est une catastrophe naturelle.

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

Tremblements de terre, ouragans, tsunamis... mais ils sont tous à l'échelle mondiale. Consécutives à une crise sanitaire internationale entraînant le confinement d'une grande partie de la population mondiale, cette crise économique est considérée comme inédite dans sa nature et dans sa violence. Elle est supérieure à celle des crises précédentes car elle touche presque tous les secteurs, y compris selon le FMI dans des pays où l'impact de la pandémie est moins sévère (lors de la première vague), comme le Japon, le Canada ou l'Allemagne.

La crise sanitaire devient une crise économique sous l'effet de deux chocs : un choc d'offre massif et un choc de demande, lui aussi massif. Le choc d'offre se caractérise par une baisse de production liée à l'apparition de contraintes sur l'approvisionnement en consommations intermédiaires, par la mise à l'arrêt d'usines liée au confinement d'une partie de la force de travail, et par la réduction de fourniture de services. Le choc de demande se caractérise, selon les pays, par une baisse de la demande extérieure, impliquant une baisse des exportations (par exemple pour la France : chute de la demande étrangère pour les produits de luxe, coup d'arrêt au tourisme) ; et par la baisse de la demande domestique, notamment dans les services (transports, hôtellerie -restauration...)

- En avril 2020, le FMI prévoit une chute du PIB de 3 % dans le monde et 7,5 % dans la zone euro.⁹
- L'impact direct sur les volumes de production au niveau global ; interruptions et altérations au niveau des chaînes d'approvisionnement et de distribution ; et impact financier sur les entreprises et les marchés boursiers.

Il est donc prévu que le ralentissement de l'activité économique et les restrictions sur le transport dans les pays touchés par le coronavirus se répercuteront sur la production et la rentabilité sortant dans certaines entreprises internationales. Principalement celles appartenant au secteur de la manufacture et celles dépendant de l'obtention de matières premières pour produire des biens de consommation.

⁹ *L'Algérie se mobilise face aux trois cas de Covid-19* » [\[archive\]](#), sur *Le Monde*, 4 juin 2021)

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

1.2.3. L'impact du COVID-19 sur l'emploi mondial par secteur :

Figure01 : Impact actuel de la crise sur la production économique.

Secteur économique	Impact actuel de la crise sur la production économique
Education	Faible
Domaine de la santé des personnes et de l'action sociale	Faible
Fonction publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Faible
Services publics	Faible
Agriculture; forêts et pêche	Faible -Moyen*
Construction	Moyen
Activités financières et d'assurances	Moyen
Mines et extractions	Moyen
Arts, spectacles, loisirs et autres services	Moyen-Elevé*
Transports; stockage et communication	Moyen-Elevé*
Hôtellerie et restauration	Elevé
Immobilier; activités administratives et d'affaires	Elevé
Industrie manufacturière	Elevé
Commerce en gros et de détail, réparation automobile et de motos	Elevé

Source : (INSP, Pandémie du COVID -19, situation épidémiologique, rapport n° 187, Février 2021).

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

Section 2 : Le coronavirus en Algérie

Dans cette section nous présentons d'abord l'évolution de la pandémie de COVID-19 depuis l'enregistrement du premier cas à partir le 25 Février en Algérie Solon l'organisation de la santé en Algérie.

2.1. Propagation de virus en Algérie

L'Algérie est l'un des pays d'Afrique les plus touchés par la pandémie COVID-19, les autorités algérienne adopte des mesures restrictives pour luttées contre a cette pandémie mais comment et ou est reconnu le virus pour la première fois en Algérie ? Dans cette deuxième partie de chapitre1, on va étudie le virus en Algérie et comment cela s'est propagé et contaminé toutes les wilayas du pays.

➤ Février 2020

- A partir Le 25 février 2020, lorsqu'un ressortissant italienne en Algérie est le premier cas de COVID-19 annoncé par le premier ministre algérien de la Santé, originaire de Lombardie, l'une des zones les plus touchées en Italie, arrivé le 18 février, sur la base Menzel Ledjmet est dans la wilaya d'Ouargla, a été confirmé en laboratoire positif au SARS-CoV- 2. L'homme a été isolé pendant quatre jours dans la base de vie avant d'être rapatrié en Italie par un vol spécial et les travailleurs ont eux aussi été confinés.

➤ Mars 2020

- Le 1^{er} mars, deux nouveaux cas de la COVID-19 confirmés, une femme de 53 ans et sa fille de 24 ans dans la wilaya de Blida, a annoncé le ministère de la Santé.

Le 3 mars, deux nouveaux cas confirmés, ce qui porte à cinq le nombre total de cas confirmés, les deux nouveaux cas sont issus de la même famille, d'un père et d'une fille, et résidaient en France, une enquête est déclenchée pour déterminer l'identité des personnes en contact avec eux.¹⁰

¹⁰ LA Ministère algérienne de la santé, information sur télévision algérienne (Canal Algérie, A3)

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

Tableau°02 : Répartitions des cas par régions

lieu	Cas	Décès
Wilaya d'Alger	6 506	145
Wilaya de Blida	4 435	131
Wilaya d'Oran	4 248	22
Wilaya de Sétif	3 408	61
Wilaya de Batna	2 183	17
Wilaya de Bejaïa	2 139	28
Wilaya de Constantine	1 765	25
Wilaya Annaba	1 530	10
Wilaya Tipaza	1 505	37
Wilaya Tizi-Ouzou	1 497	16
Wilaya Jijel	1 467	8
Wilaya Tlemcen	1 405	8

Source : Pandémie de COVID-19 en Algérie

2.2. Les Mesures préconisé en Algérie contre la pandémie COVID-19

L'Algérie adopte des mesures pour contenir la propagation rapide du COVID-19 dans toutes les wilayas de pays à savoir :

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

➤ Les principales mesures se résument en :¹¹

- ✓ Port obligatoire de la bavette avec mesures de sanctions exigé depuis le 28 Mai
- ✓ Arrêt de la circulation inter wilayas,
- ✓ Fermetures des commerces secondaires et limitation d'ouverture à 15H après réouverture,
- ✓ Fermeture des frontières : mesure prise le 28 juin à ce jour,
- ✓ Exigence d'un couvre feu à 15h, puis à 17h et à 20h selon l'évolution de la pandémie et selon les wilayas,
- ✓ Limitation de nombre de voyageurs à 50% après autorisation de circulation,
- ✓ Fermeture des restaurants et cafétérias qui se sont limités à l'emporter,
- ✓ Interdiction de tout rassemblement (lieux publics, calibration de fêtes, décès.....).

❖ Création d'une commission et d'un comité de suivi

Une commission nationale a pour suivi de l'évolution de l'épidémie du COVID-19 en Algérie, qui regroupe les représentants de plusieurs secteurs, notamment la Santé et la population, l'Industrie pharmaceutique et la Communication et un comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du COVID-19 sont créés le 21 mars 2020 en application.

Les wilayas sous confinement total ou partiel en Algérie au 27 mars.

- Confinement total
- Confinement Partiel
- La commission a pour mission de tenir l'opinion publique informée de la situation prévalant dans le pays
- La publication des statistiques relatives à la contagion, ainsi que les mesures et précautions prises pour faire face à cette épidémie.

❖ Confinement sanitaire

¹¹ INSP, Pandémie du COVID-19, situation épidémiologique, rapport n° 166 et 170, Décembre 2020

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

-Les nouvelles mesures restrictives prévoyaient de mettre la wilaya de Blida en confinement total, à domicile, pour une durée de dix jours, renouvelable, avec l'interdiction de circulation de et vers cette wilaya.

- un confinement partiel dans la wilaya d'Alger de 19 heures à 7 heures du matin avec interdiction de tout rassemblement de plus de deux personnes.

-La fermeture des salles de fêtes, de célébrations, de festivités familiales, des cafés, restaurants et magasins, à l'exception de ceux d'alimentation sur l'ensemble du territoire algérien

-l'application de la distanciation physique dans tout établissement et lieu recevant le public et l'interdiction de circulation des taxis à travers tout le territoire national.

- **Le 27 mars**, l'extension de la mesure de confinement partiel de 19 heures à 7 heures du matin à neuf autres wilayas à compter du 28 mars 2020, il s'agit des wilayas de Constantine, d'Oran, de Sétif, Tipaza, Tizi Ouzou, Batna, El Oued, Médéa et Boumerdès. Cette mesure a été étendue le 1^{er} avril à quatre nouvelles wilayas, la wilaya de Béjaïa, Aïn Defla, Mostaganem et Bordj Bou Arreridj, elle a pris effet le 2 avril.
- **Le 4 avril**, le confinement partiel de 19 heures à 7 heures est étendu à toutes les wilayas d'Algérie, à l'exception de Blida qui reste soumise à un confinement total. Dans les wilayas d'Alger, Oran, Béjaïa, Sétif, Tizi Ouzou, Tipaza, Tlemcen, Aïn Defla et Médéa.
 - les horaires du confinement partiel ont été élargis de 15 heures à 7 heures du matin. La mesure entre en vigueur le 5 avril et s'applique jusqu'au 19 avril.
- **Le 23 avril**, la veille du début du mois de ramadan, la levée du confinement total à Blida au profit d'un confinement partiel de 14 heures à 7 heures du matin et son allègement dans neuf autres wilayas dont Alger, de 17 heures (au lieu de 15 heures précédemment) à 7 heures du matin. Deux jours après, le gouvernement autorise la réouverture de certains commerces
- **Le 27 avril**, les services du Premier ministre ont annoncé dans un communiqué que le confinement est prolongé jusqu'au 14 mai.
- **Le 12 mai**, la prolongation du confinement de 15 jours à compter du 15 mai.

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

- **En novembre 2020**, le gouvernement algérien décide de durcir les mesures de confinement dans la plus grande partie du pays en raison de la recrudescence des cas de contamination, avec un couvre-feu étendu de 19 heures à 4 heures.

❖ **Limitation des rassemblements:**

- Le 10 mars, le ministre de la Santé, annonce les instructions du président de la République, sur l'interdiction des rassemblements sportifs, culturels, politiques, salons et foires. Ainsi que, les matchs de football se dérouleront sans public.
- Le président de la République, dans l'après-midi du 12 mars 2020, a ordonné la fermeture de toutes les écoles (trois cycles d'enseignement : primaire, moyen et secondaire), les universités, les centres de formations professionnelles, ainsi que tous les établissements d'enseignement, à compter du 12 mars jusqu'à la fin des vacances du printemps le 5 avril, à l'exception des facultés où se déroulent des examens de rattrapages.
- Le 17 mars 2020, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a ordonné, la fermeture de toutes les mosquées et les lieux de culte sur le territoire algérien et la suspension de toutes les prières collectives jusqu'à nouvel ordre. L'appel à la prière est cependant maintenu.
- la suspension de tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et inter-wilaya ainsi que le trafic ferroviaire,
- la démobilisation de 50 % des employés avec maintien du salaire,
- la démobilisation des femmes travailleuses ayant des enfants en bas âge et la fermeture temporaire des Cafés et restaurants dans les grandes villes. Ces mesures s'appliqueront du 22 mars au 4 avril, prolongeables en fonction de la situation.
- Le 30 mars, le ministère de l'Éducation nationale annonce la prolongation des vacances scolaires de printemps au 19 avril 2020.
- Le 2 mai 2021, suspension de toutes les activités de l'Office national de la Culture et de l'Information.

❖ **Restrictions de voyage**

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

- Le 3 février 2020, la compagnie aérienne nationale Air Algérie annonce la suspension de ses vols vers la Chine en raison de l'épidémie du COVID-19.
- Le 9 mars, Air Algérie suspend temporairement ses vols à destination de Milan en Italie à partir du 10 mars.
- Le 12 mars, l'Algérie et le Maroc conviennent de suspendre temporairement les vols.
- Le 13 mars, Air Algérie a décidé de suspendre temporairement tous ses vols de et vers la France au départ des villes de Sétif, Batna, Tlemcen, El Oued, Biskra, Chlef, Béjaïa et Annaba et de les réduire au départ d'Alger, Oran et Constantine à partir du 14 mars au 4 avril 2020, et de suspendre tous ses vols de et vers l'Espagne à compter du 16 mars au 4 avril 2020.
- Le 15 mars, le Premier ministre algérien, après concertation avec son homologue français Édouard Philippe, a ordonné la suspension temporaire à partir du 17 mars de toutes les liaisons aériennes et maritimes entre l'Algérie et la France.
- Le 16 mars, l'Algérie suspend temporairement les dessertes aériennes de voyageurs à destination ou en provenance de Tunisie, Égypte, États arabes unis, Qatar et Jordanie, applicable à partir du 17 mars 2020.
- Le 17 mars, le Premier ministre algérien, et son homologue tunisien, ont convenu d'un commun accord de la fermeture de la frontière terrestre entre l'Algérie et la Tunisie. Le jour même, le président de la République, ordonne dans un discours à la nation la fermeture de toutes les frontières terrestres avec les pays voisins et la suspension immédiate de toutes les liaisons aériennes et maritimes de et vers l'Algérie.¹²

❖ Isolement des ressortissants algériens rapatriés

Afin d'endiguer la propagation du COVID-19, les autorités algériennes ont imposé depuis le 18 mars un isolement d'une durée de 14 jours aux ressortissants algériens rapatriés dans des centres de confinement avec prise en charge médicale.

¹² *Coronavirus: création d'une commission de suivi de l'évolution de l'épidémie » [archive], sur APS, 21 mars 2020*

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

- Quatre établissements du Groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HHT) et plusieurs établissements hôteliers privés ont été mis à la disposition des autorités afin de pouvoir accueillir les 7 515 citoyens rapatriés.¹³

❖ Campagnes de prévention

- Pour affronter la propagation du coronavirus, de nombreuses wilayas algériennes ont commencé une opération de désinfection des lieux publics, tous les moyens nécessaires ont été déployés, camions pulvérisateurs et pulvérisateurs manuels, de son coté la Direction générale de la Sûreté nationale a même eu recours aux camions relevant des Unités de maintien de l'ordre afin de désinfecter des rues et des routes dans les quartiers
 - ✓ Des actions citoyennes louables ont également été déclenchées pour faire face à la pandémie, notamment la mise en place de plusieurs citernes d'eau javellisée ainsi que des opérations de désinfection dans les différentes villes et villages du pays.
- Le 26 mars, l'Entreprise du port d'Alger a lancé une grande opération de désinfection de l'ensemble de ses infrastructures, en outre, son PDG a indiqué que l'ensemble des marchandises sont dorénavant désinfectées avant leur débarquement. D'autre part, des campagnes de sensibilisation contre le coronavirus ont été organisées ainsi que des affiches de sensibilisation distribuées et placardées dans les espaces publics afin de sensibiliser les citoyens aux risques du COVID-19 et aux moyens d'y faire face.

❖ Rapatriement des Algériens

- Le 17 mars, les autorités algériennes ont pris de nouvelles mesures pour contenir la propagation de l'épidémie, il s'agit de mettre à l'arrêt les avions et les bateaux depuis et vers l'Algérie, laissant des milliers de touristes et d'expatriés désireux de rentrer au pays, bloqués à l'étranger. Le gouvernement décide donc de lancer des vols exceptionnels destinés à rapatrier les ressortissants algériens. Selon le ministère des Affaires étrangères, une première séquence, organisé Depuis la Chine.

¹³ Algérie presse service

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

- Le 2 février, une opération de rapatriement pour les membres de la communauté nationale établis dans la province de Wuhan, a été organisée. Au total 31 passagers ont été rapatriés à bord d'un avion d'Air Algérie.¹⁴
 - Le 18 mars, Une opération de rapatriement des Algériens bloqués en France en raison du coronavirus a été lancée par Air Algérie, quatre vols ont été prévus à cet effet, dont deux en provenance de Paris, un de Marseille et un de Lyon.¹⁵

2. 3. L'impact de coronavirus en Algérie

Notre objectif est de citer tous les secteurs les plus touchée par ce virus, depuis qu'il s'est propagé en Algérie, tandis que la COVID-19 a fait exploser le chômage en Algérie alors, il fait se ressentir sur l'impact à la reprise des activités de tous les secteurs économiques –la finance pour tous .

2.3.1. L'impact socio-économique

Les revenus des hydrocarbures représentent 90 % des recettes de l'État algérien. À 30 dollars le baril, 80 % des gisements algériens deviennent non rentables. Selon les dernières estimations de l'OPEP¹⁶ et l'Agence internationale de l'énergie, les revenus des pays exportateurs de Pétrole et de gaz naturel risquent de reculer de « 50 % à 85 % » si la crise économique mondiale dans le contexte de la propagation de la pandémie du coronavirus persiste. Afin de pouvoir faire face, le gouvernement algérien décide de baisser de 30 % le budget de fonctionnement de l'État et de réduire de 14 à 7 milliards de dollars les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement de la compagnie pétrolière nationale, Sonatrach.

- Les commerces alimentaires : Sur le volet commercial et depuis le début de l'épidémie en Chine, les sociétés algériennes d'import-export et de distributions subissent des pertes énormes en raison de la dépendance envers les importations provenant de Chine

Estimées à 25 % du total des importations de l'Algérie soit 8 milliards de dollars.

¹⁴ Air Algérie : rapatriement des Algériens depuis le début de la propagation du coronavirus » [archive], sur APS, 15 mars 2020 (consulté le 1 juin 2021)

¹⁵ <https://www.aps.dz/algerie/107908-l-impact-de-la-covid-19-sur-l-economie-nationale-et-la-situation-sanitaire-au-centre-de-la-reunion-du-conseil-des-ministres>

¹⁶ OPEP : organisation des pays exportation de pétrole

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

- La construction et les travaux publics : sont la plus touché a son tour, la Société algérienne des foires et exportations (Safex) a annoncé le report de l'ensemble des foires et manifestations programmées pour les mois de mars et avril 2020, il s'agit du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables.
 - ✓ le Salon international de l'olive, huile d'olive et dérivés de l'olivier
 - ✓ le Salon international des technologies des ascenseurs et des escaliers mécaniques « Lift Expo », le Games and Comic con Maghreb,
 - ✓ le Salon international du tourisme d'Alger et le salon Batimatec destiné aux acteurs des véhicules industriels.
- L'activité commerciale de l'entreprise nationale de commercialisation et de distribution de produit pétroliers, Naftal, a reculé de 50 % depuis la deuxième quinzaine de mars, essentiellement dû à la suspension du trafic aérien, où une baisse de 99 % de l'approvisionnement en kérosène a été enregistrée, en matière d'approvisionnement de la flotte maritime la baisse enregistrée varie entre 70 et 75 %.

➤ Côté finances et fiscalités

La Direction générale des Impôts a annoncé le 17 mars 2020, que le dépôt des déclarations et le paiement des droits et taxes sont reportés, ajoutant que cette mesure est exceptionnelle et n'entraînera aucune pénalité de retard.

- Sur le plan socio-économique, les prix des légumes et fruits ont connu depuis le 17 mars une forte augmentation à la suite de la propagation rapide du coronavirus dans le pays, suivi d'une pénurie de semoule (blé dur) et de farine (blé tendre) enregistrée, dans les locaux commerciaux et les grandes surfaces d'alimentation à travers le territoire national en raison de la grande affluence des citoyens.
- Les bénéficiaires des programmes sociaux, vivant déjà en situation de vulnérabilité, risquent de souffrir des conséquences socio-économiques. Il est important de mentionner que le Gouvernement a pris des mesures administratives sur le filet social pour parer à l'impact de la crise sur les ménages les plus pauvres,

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

notamment à travers l'octroi d'une prime de 10 000 DA (en deux tranches) pour les ménages vulnérables.¹⁷

2.3.2. Médicales

En Algérie (Distanciation physique et port de masques) :

Avec l'augmentation du nombre des cas confirmés de COVID-19, le sentiment d'angoisse collective et de panique s'est installé au milieu des citoyens, provoquant une hausse importante de la demande en masques, bavettes et gels hydro-alcooliques, causant ainsi une pénurie due à la rupture de stock de ces produits au niveau des officines. Obligés par le manque en matière de moyens nécessaires de protection, plusieurs médecins libéraux et laboratoires d'analyses médicales ont décidé de suspendre leurs activités.

- Le ministre délégué à l'industrie pharmaceutique a déclaré le 21 mars, l'Algérie dispose d'un stock de 45 millions unités de masques de protection, dont une partie a été épuisée depuis le début de la pandémie en Algérie
- Face à cette situation, plusieurs entreprises publiques et privées ont doublé leurs capacités de production en produits de désinfection afin répondre à la demande des entreprises de santé, des pharmacies et des citoyens.
- Le 21 mars 2020, le chef de service de psychiatrie adulte à l'hôpital Frantz Fanon de Blida, wilaya la plus touchée par la pandémie en Algérie, un manque terrible des moyens de protection (masques de protection, gants médicaux, solutions hydro alcooliques et blouses jetables).

2.3.3 Politiques

- La séance plénière consacrée à l'élection du représentant du bureau du Conseil de la nation au Conseil constitutionnel prévue le 18 mars et la séance consacrée aux questions orales destinées aux membres du gouvernement prévue pour le 19 mars ont été reportées à des dates indéterminées.
- D'autres événements politiques ont également été reportés à l'image du Sommet arabe prévu le 30 mars à Alger.

¹⁷ Algérie: Report du paiement des impôts, taxes et vignettes automobile » [archive], 17 mars 2020

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

2.3 .4. Sports

- Le 5 mars, la Confédération africaine de handball (CAHB) décide de reporter deux compétitions internationales à savoir la Super coupe d'Afrique et le Championnat d'Afrique des clubs champions, prévues entre le 1^{er} et 13 avril à la Salle Harcha Hassen à Alger. Le ministre des Sports, décide qu'à partir du 10 mars 2020, toutes les compétitions sportives nationales se dérouleront à huis clos jusqu'au 31 mars, ainsi que le report des événements sportifs internationaux prévus en Algérie,
- excepté les qualifications aux compétitions internationales, continentales et régionales.
- Le 15 mars 2020, le ministère de la Jeunesse et des Sports annonce la suspension de toutes les manifestations sportives (championnats et coupes), toutes disciplines confondues, et la fermeture de toutes les infrastructures sportives, de jeunesse et de loisirs, jusqu'au 5 avril
- Le 28 mars, Le président de la Confédération africaine d'athlétisme a annoncé que les championnats d'Afrique d'athlétisme Initialement prévus du 24 au 28 juin 2020 à Alger, ont été décalés entre mai-juin 2021, en raison de la propagation du COVID-19
- Les Jeux méditerranéens de 2021, prévus entre le 25 juin et le 5 juillet 2021 à Oran, ont également été reportés à 2022, sur la demande du Comité international des Jeux méditerranéens, l'information a été annoncée par le ministre de la Jeunesse et des Sports algérien le 31 mars 2020.

2.3.5. Tourisme

- La fermeture des 3 500 agences de voyages que compte l'Algérie, à la suite de la fermeture de l'espace aérien et l'instauration du confinement a occasionné des pertes colossales au secteur et la mise au chômage technique de plus de 150 000 travailleurs en hébergement et restauration.
- Selon le consultant en tourisme durable, la pandémie a paralysé le secteur des voyages à 100 %, avec des annulations de billetterie et des forfaits réservations dans l'outgoing et le coming, surtout pour la destination Sahara

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

- 50 % des programmes touristiques vers la Tunisie, le Maroc et plusieurs pays européens et asiatiques ont été annulés par les agences de tourisme et de voyage, après la propagation du coronavirus dans le monde (suite la Turquie, les étudiants en chine, la France et les autre pays)

2.3.6. Transports

Le secteur du transport est assommé par la crise du coronavirus et durement touché ; Beaucoup de véhicules sont restés à l'arrêt durant plus de trois mois. La situation est critique pour pratiquement toutes les entreprises.

- La perte de chiffre d'affaires est considérable, à hauteur de 50%, à l'image du Groupe algérien de transport maritime (GATMA). Sans oublier le chômage qui guette les chauffeurs de taxis, qui ont du mal à joindre les deux bouts.
 - Le secteur aérien particulièrement touché par la crise
 - Les nuages noirs continuent à s'amonceler dans le ciel du secteur aérien, les pertes d'Air Algérie pourraient atteindre 89 mds DA d'ici la fin de l'année, a indiqué a affirmé le porte-parole de la compagnie.
 - exception faite pour les vols cargo et pour les opérations de rapatriement, quelque 17.620 vols d'Air Algérie ont été annulés, que ce soit pour les lignes intérieures ou extérieures.
- Une perte de 50% du chiffre d'affaires du groupe GATMA
- le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) a perdu, en conséquence, 50 % de son chiffre d'affaires, a indiqué le DG du Groupe.
 - l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), filiale du Groupe Gatma, depuis l'Espagne vers Oran (450 personnes) et depuis la France (Marseille) vers Alger (800 personnes), la flotte nationale de transport de voyageurs, composée de trois navires, est à l'arrêt depuis, a affirmé le responsable.
- Près d'un milliard DA de pertes enregistrées par la SNTF
- la Société nationale des Transports ferroviaires (SNTF), a engendré des pertes considérables estimées à 50% de son chiffre d'affaires .La valeur des pertes continue d'augmenter quotidiennement, si l'on ajoute les pertes induites par les vols commis

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

contre les structures et les équipements de la société durant la période de confinement.

- L'ETUSA perd 30% de son chiffre d'affaires
 - L'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a perdu 30% de son chiffre d'affaires, depuis le début de la pandémie.
- ✓ En ce qui concerne la situation des travailleurs soumis à la quarantaine imposée en raison de l'épidémie, le Directeur général a déclaré que 58% des travailleurs de l'entreprise, soit 2200 sur un total de 3800 travailleurs, ont été mis en congé, alors que les chauffeurs destinés à couvrir les lignes de transport privées, les travailleurs assurant l'entretien et le nettoyage ont été maintenus.

2.3.7 L'émergence d'un débat sur la modernisation des méthodes d'enseignement

La situation sanitaire actuelle a révélé, qu'en cas de pandémie, le seul moyen d'assurer la continuité pédagogique de l'éducation et de l'enseignement aux élèves et aux étudiants, est le recours aux possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication, et à des degrés moindre par les moyens audiovisuels, notamment la télévision. Ce mode d'enseignement doit faire l'objet d'analyse et d'études surtout par rapport à sa capacité de réaliser les objectifs didactiques d'un enseignement standard (ou classique). Un grand nombre de pays du monde ont eu recours à l'enseignement à distance pendant le confinement¹⁸.

Conclusion chapitre1

Les mesures de confinement suivies par tous les Etats du monde pour lutter contre la COVID_19, touchent tous les secteurs économiques et sociaux mais à des degrés d'impact différents. En effet, les secteurs les plus touchés par cette crise sont le transport, le commerce, la restauration et l'hôtellerie et sont particulièrement affectés face à ce virus. Des études réalisées déclarent que l'impact sera ressenti au plan des échanges mondiaux car cette crise touche la mobilité des personnes, elle paralyse l'activité des grandes et des petites entreprises, augmentant le taux de chômage. Les entreprises font face à des pertes substantielles qui menacent leur fonctionnement et leur solvabilité notamment les petites entreprises et une grande partie des travailleurs risque d'être exposés à des pertes de revenus

¹⁸ Algérie éco, toute l'actualité sur l'économie en Algérie

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19

et à perdre leur travail. En effet les conséquences sur l'activité génératrice de revenus sont particulièrement sévères pour les travailleurs sans protection sociale ou les travailleurs journaliers ainsi que les personnes les plus vulnérables.

Ce virus a fortement influé sur la croissance économique en Algérie parce qu'il causé une chute énorme des prix de pétrole qui constitue pour l'Algérie la seule source de devises. Afin de mettre de cette crise l'Etat algérien a mis des mesures strictes pour lutter contre ce nouveau virus planétaire.

Dans le deuxième chapitre va dans cet esprit logique pour présenter un aperçu sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur bancaire, et préciser comment l'activité bancaire a vécu des difficultés avec cette crise sanitaire. Quelle sont les réactions préconisées par les banques face à cette crise et avec des réflexions sur les relations avec leurs clients ?

Chapitre02

L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

Introduction chapitre 02

Le système bancaire algérien a fait l'objet de plusieurs réformes, dont la plus importante est la loi 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et le crédit (LMC).

Le ralentissement de la croissance économique dû à la crise sanitaire actuelle a engendré une baisse de l'offre et la demande au niveau national et international. Les chutes des revenus pétroliers en Algérie provoquent la baisse des réserves de change, ce processus est devenu explosif pour le marché monétaire algérien. En mal de liquidité, les banques ont de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande ce qui a entraîné une situation préoccupante pour les autorités, alors qu'elle a imposé une modification profonde des activités des banques tel que l'octroi de crédits aux entreprises et aux clients connaissant des difficultés.

Dans ce présent chapitre, structuré en deux sections, nous allons aborder l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie. Dans la première section nous présenterons le système bancaire Algérien. Dans la seconde section nous présenterons l'impact de la COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

Section1 : présentation du système bancaire en Algérie

Les banques sont le passage obligé du financement d'une économie, sans les banques, pas de financement, sans financement pas de capacité d'investissement des entreprises et sans les banques pas de support pour accueillir l'épargne des ménages.

La banque est donc une entreprise ou une institution financière qui joue un rôle d'intermédiaire entre les agents économiques et les fonds excessivement disponibles, elle collecte les dépôts auprès d'agents ayant des capacités de financement et les fournit sous forme d'investissement ou de crédit aux agents qui éprouvent des besoins de financement.

1.1. Définition de la banque

Pour définir le concept « banque » nous adopterons trois approches ¹⁹:

La première est d'ordre théorique, la deuxième est d'ordre institutionnel, tandis que la troisième est d'ordre professionnel.

¹⁹ -BRAHIMI Thiziri, BOUMGHAR Lynda, « L'impact des technologies sur le secteur bancaire en Algérie Mémoire pour l'obtention d'un diplôme de Master en Académique En Sciences Economiques ,2015/2016, p7-8

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

➤ **Définition de la banque selon l'approche théorique :**

Selon l'approche classique de Gurley et Shaw 1960 «la banque est défini comme un intermédiaire financier et monétaire. L'activité principale de la banque est d'être un intermédiaire entre les agents à excédant de ressources et les agents à déficit de financement»²⁰

➤ **Définition de la banque selon l'approche institutionnelle**

La banque est définie comme un seul établissement qui accorde des crédits, et seul qui collecte les fonds du public.²¹

➤ **Définition de la banque selon l'approche professionnelle**

La banque est considérée comme une entreprise comme les autres, elle a un statut juridique, un système de pilotage, une stratégie, un mode d'orientation et de fonctionnement.²²

1.2. Structure et évolution du système bancaire Algérien

L'évolution du système bancaire et financier implanté en Algérie depuis l'indépendance à nos jours est passée par trois(03) grandes phases à savoir la construction, la consolidation et la réforme.

En Algérie, le système bancaire et un élément de constitution du marché qui à son tour essaye de satisfaire la demande des agents et les entreprises.

Aussi il est considéré comme un besoin, ce qui a poussé les autorités algériennes depuis l'indépendance jusqu'à ce jour à instaurer différentes politiques en matière de financement.

Le système bancaire algérien a plus d'un demi siècle d'histoire et installé progressivement. Plusieurs réformes ont été nécessaires et démarré par la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire.

²⁰ <http://www.docplayer.fr>, consulté le 29 – 08-2021

²¹ <http://www.docplayer.fr>, consulté le 29 – 08-2021

²² Ibid

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

Ces réformes ont été complétées par la création de plusieurs institutions financières afin de faciliter et de sécuriser le financement des ménages et des entreprises, donc le système bancaire algérien est réalisé en plusieurs étapes, suivant deux systèmes de gestion différents²³:

- ✓ Le système de gestion administrative de l'économie.
- ✓ La réforme du système bancaire algérien et la transition vers l'économie de marché avec la promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit.

1.2.1. La période de souveraineté nationale (1962-1964)

L'autorité algérienne étant un objectif ultime, a été concrétisée d'abord par la création de la banque centrale d'Algérie.

La banque centrale d'Algérie a été créée par la loi du 13 décembre 1962, et a fonctionné effectivement le 02 janvier 1963.

- D'abord, avec l'accord d'Évian, l'Algérie avait comme unité monétaire légale le nouveau franc français avec la même parité qu'avant l'indépendance.
- Ensuite les affiliations de l'Algérie au FMI (Fonds Monétaire International) et à la BM (Banque Mondiale), autorisés par la loi du 31 Aout 1963.
- Enfin la création d'une unité monétaire nationale, le DINAR, par la loi du 10 Avril 1964, venue finaliser la conquête de la souveraineté monétaire de l'Algérie.

La valeur du dinar n'était plus fixée par rapport au franc mais par rapport à l'or, telle que déclarée officiellement au fonds monétaire international, soit un dinar égal à 0,180gramme d'or.

Après la création de la banque centrale d'Algérie, il était apparu deux institutions qui sont :

- La caisse algérienne de développement(CAD) par la loi du 07 Mai 1963.
- La caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) par la loi du 10 Aout 1964.

La banque d'Algérie a pour mission selon l'article 55 de la loi 90-10 :

²³ AMMOUR Benhalima. Op, Cit. P.24

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

- ✓ Réguler la circulation monétaire.
- ✓ Régulé le marché des changes.
- ✓ Diriger et contrôler, pour tous les moyens appropriés, la distribution du crédit.
- ✓ Veiller à la bonne gestion des engagements financiers du pays à l'égard de l'étranger.

La banque centrale détermine toutes les normes que chaque banque doit respecter en permanence, notamment celles concernant :

- ✓ Les ratios de gestion
- ✓ Les ratios de liquidités
- ✓ L'usage des fonds propres – risque en général etc.

1.2.2. La période du 1966 à 1970 (période de nationalisation)

Cette période est caractérisée par la reprise d'activité de banque ancienne et création des nouvelles banques. De ce fait, trois (03) nouvelles banques ont été créées pour reprendre les activités des banques étrangères.

A- La banque nationale d'Algérie (BNA) :

La BNA a été créée par ordonnance N° 66.178 du 13 Juin 1966, son objectif est de remplacer les activités des banques étrangères suivantes²⁴ :

- ✓ Le crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (**CFAT**).
- ✓ La banque nationale pour le commerce et l'industrie d'Afrique (**BNCIA**).
- ✓ Le crédit industriel et commercial (**CIC**).
- ✓ La banque de Paris et des Pays Bas (**BPPB**)

La BNA a pour mission de mettre en œuvre une politique en matière de financement du secteur socialiste agricole et industriel.

B- Le crédit populaire d'Algérie (CPA) :

Créée par ordonnance du 29 décembre 1966, cette banque a repris les activités des banques populaires sous forme de conventions passées avec :

²⁴ Banque numero328 à 335, université du MICHING, Numérisé le 20october 2010, p 619, publier en 1974

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

- ✓ La société marseillaise de crédit (SMC)
- ✓ La banque d'Algérie (MISR)

Le CPA a pour mission de financer certains secteurs d'activités tel que : l'hôtellerie, l'artisanat, le tourisme et la pêche.

C- La banque extérieure d'Algérie (BEA) :

Crée par l'ordonnance N° 67-204 du 01 Octobre 1967, cette banque a repris les activités des banques sous forme de convention passées avec :

- ✓ Le crédit lyonnais (CL)
- ✓ La banque industrielle d'Algérie et de la méditerranée (BIAM).
- ✓ La société générale (SG)
- ✓ le crédit du nord (CN)
- ✓ la Barclays Bank (BB)

La BEA a pour mission de développer les relations financières entre l'Algérie et le reste du monde.

Tableau N°03: Le système bancaire algérien en1968, se présentait comme suit :

Banques	Nombre d'agences	Part des crédits
BNA	132	76,7%
BEA	13	7,6%
CPA	27	15,6%
TOTAL	172	100%

Source : Banque d'Algérie

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

1.2.3. La période du 1971 à 1986

A partir de 1971 que la réforme des mécanismes financiers à été appliqué et devait permettre aux institutions bancaire d'assister le système de planification des ressources financières pour une meilleur allocation.

En 1972, a été crée la banque algérienne de développement (**CAD**) son rôle est le financement des investissements.

Face à l'augmentation des besoins de l'activité économique, la **BNA** et le **CPA** ont été restructurées, donnant aussi naissance à deux organismes bancaires :

- ✓ la banque de l'agriculture et de développement rural (**BADR**)
- ✓ la banque de développement local (**BDL**)

A- La banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) :

la **BADR** a été crée le 13 Mars 1982, elle a repris les activités de **BNA** pour financer l'agriculture, le commerce et l'industrie.

B- La banque de développement local (BDL) :

La **BDL** a été crée le 30Avril 1982, elle a repris les activités de **CPA** pour financer les investissements locaux, les entreprises et les établissements à caractère économique sous tutelle des wilayas et communes.

Cette période est passée d'un système bancaire constitué de trois(03) banques à un système de sept(07) banques qui sont :

- **BEA** (Banque extérieure d'Algérie)
- **BNA** (Banque national d 'Algérie)
- **CPA** (crédits populaire d'Algérie)
- **BADR** (Banque d 'agriculture et de développement rural)
- **BDL** (Banque de développement local)
- **CNEP** (Caisse national d 'épargne populaire)
- **BAD** (Banque Africaine de développement)

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

1.2.4. Le système bancaire algérien de 1990 à 2003

La loi 90-10 du 14 Avril 1990 ²⁵ annonce une transformation radicale des anciennes pratiques dirigistes et la mise en place progressive des règles de gestion, elle s'agit de réorganisation de l'économie nationale. Pendant cette période 90, le système bancaire algérien a connu une activité intense.

Les régulateurs ont suivi cette loi et mettre des limites pour surveiller et contrôler les banques et les établissements financiers internes.²⁶

▪ Les objectifs de la loi sur la monnaie et le crédit :

La loi 90-10 du 14 avril 1990 est basée sur deux principaux objectifs :

1- Les objectifs monétaires et financiers :

Cette loi devait constituer un dispositif législatif de soutien aux réformes économiques engagées en 1988, par les pouvoirs publics.

Cette loi avait pour objectif de :

- ✓ Mettre un terme définitif à toute ingérence administrative dans le secteur financier et bancaire.
- ✓ Encourager les investissements étrangers.
- ✓ Assainir la situation financière du secteur public par le biais du trésor public (**article 211**).
- ✓ La banque centrale est dénommée, dans ces relations avec les tiers «banque d'Algérie» (**article 12**).²⁷
- ✓ La banque centrale est dotée d'un conseil de la monnaie et du crédit, comme conseil d'administration et autorité monétaire (**article 19-44**).
- ✓ La surveillance de la banque centrale.
- ✓ Protection des déposants (**article 169-170**).
- ✓ Égalité de tous devant les produits bancaire offerts (**article 171**).

²⁵-Journal officiel n° 16 du 18 avril 1990 P450-473

²⁶ Article 78 de l'ordonnance 03 -11 du 26 Aout 2003 relative à la monnaie et au crédit

²⁷ Articles 12 : Décret exécutif n°03-290 du 06 /09/2011 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

- ✓ L'introduction des facteurs de régulation monétaire tels que les ratios bancaires, système de taux, de réserves.

2- Les objectifs économiques :

Les objectifs économiques de cette loi sont :

- ✓ L'ouverture aux investissements étrangers créateurs d'emplois ou ceux se traduisant par un rapport technologique (article 183).
- ✓ Instauration des règles de commercialité au secteur bancaire, d'où l'élimination de la distribution entre opérateurs économique (privé-public).
- ✓ Stopper l'ingérence administrative dans le secteur financier.
- ✓ Ouverture de la profession bancaire aux capitaux privés nationaux et étrangers.

1.2.5. La période des réformes monétaires dans le cadre du programme d'ajustement structurel 1991 – 1997

La mise en œuvre d'un programme d'ajustement structurel (PAS) a été l'objet d'un accord standby avec le FMI en 1994, suivi à partir d'avril 1995 d'un accord terminal dans le but d'élargir les crédits.

L'Algérie a été confrontée durant cette période à l'abaissement du prix du pétrole, les difficultés des relations à l'extérieur, et le niveau des dettes très importants. La lutte contre le déséquilibre économique était l'objectif ultime d'atteindre une stabilité dans le cadre macroéconomique.

Selon **BENISSAD** ²⁸ que : « tout programme comprend des mesures de stabilisation (quantitative et qualitative) visant à adopter la demande globale, privée et publique, aux ressources disponibles et à restaurer, dans la mesure du possible, les équilibres internes et externes. »

Selon le rapport du CNES ²⁹ sur le développement du PAS, les différentes mesures sont classées selon cinq points :

- ✓ La politique de stabilisation.
- ✓ La libéralisation des marchés.

²⁸ BENISSAD H, L'ajustement structurel, l'expérience du Maghreb, OPU ,04-1999, p37

²⁹ Rapport du CNES, sur les effets économiques et sociaux de programme d'ajustement structurel

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

- ✓ La politique d'efficacité, ou politique de croissance.
- ✓ Les réformes agricoles
- ✓ La crédibilité de l'état.

1.2.6. La période 2003 : l'ordonnance 03-11 du 26 Aout 2003 relative a la monnaie et le crédit (OMC)

Le système bancaire algérien a connu une mauvaise gestion des banques privées, il s'agit notamment de :

- ✓ Union Bank, BCIA, CAB, khalifa bank.

Les banques publiques comme (CPA-BDL-BNA....) vont favoriser la création d'un espace bancaire et financier plus ouvert et plus concurrentiel.

Dans cette période c'est les banques publiques qui prédominent sur le marché, de plus, deux(02) banques privée (El Khalifa et la banque pour le commerce d'industrie d'Algérie BCIA), ont été mise sous liquidation par la banque d'Algérie puisqu'elles n'ont pas respecté les règles prudentielles.

Le législateur insiste d'appliquer certaines conditions afin d'atteindre des objectifs :

- ✓ Permettre une meilleure protection des banques de la place et de l'épargne publique.
- ✓ Permettre à la banque d'Algérie de mieux exercer ses prérogatives.
- ✓ Renforcer la concertation entre la banque d'Algérie et le gouvernement en matière financière.

Il importe que la loi sur la monnaie et le crédit soit donc le prolongement du train de mesures de 1988 dans le domaine bancaire et financier.

En résumé, cette loi organise l'activité bancaire, la monnaie et sa gestion, les relations avec l'extérieur et les relations fonctionnelles entre les deux instruments au sommet du système financier à savoir la banque d'Algérie et le trésor.

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

1.2. 7. La période de la structure du système bancaire algérien de 2008

Les besoins ont progressé de plus en plus, le système bancaire en fin 2008, est composé de vingt six (26) banques et établissements financiers, leur siège social à Alger et une banque de développement qui se répartissent comme suit³⁰ :

- ✓ Six (06) banques publiques dont la caisse nationale d'épargne et de prévoyance.
- ✓ Une(01) mutuelle d'assurance agréée pour les opérations de la banque.
- ✓ Quatorze (14) banques privées, dont une à capitaux mixtes.
- ✓ Trois (03) établissements financiers dont deux(02) publiques.
- ✓ Deux(02) sociétés de leasing privées

A la fin décembre 2008, les banques publiques comprennent 1057 agences et celui des banques privées et établissements financiers 224 agences contre 196 en 2007.

▪ Les Rôles des banques en Algérie

La banque d'Algérie a pour but de veiller à la stabilité des prix, assure la sécurité du système de paiement. Elle a un rôle d'intermédiation très important entre les agents économiques d'une zone monétaire.

a- La fonction d'intermédiation bancaire

La banque reçoit sous forme de dépôts des fonds qu'elle emploie (utilise) sur son propre compte en opération des crédits, elle transforme ces capitaux qu'elle a collectés par le public au agents qui ont besoin de financement, et les met à la disposition de la clientèle des moyens de paiements et leur gestion.

Les éléments d'intermédiation sont :

1. Collecte de dépôts :

La collecte des dépôts consiste pour les banques à recevoir et recueillir des capitaux auprès des agents économiques ayant un excédant de liquidité pour développer leurs activités et les accorder aux investisseurs sous forme de crédits.

³⁰ Rapport de la banque d'Algérie : système bancaire et intermédiaire, 2008, p89-90

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

Selon l'article 67 de l'ordonnance 03/11 relative à la monnaie et le crédit, «sont considérés comme fonds reçus du public, les fonds recueillis des tiers, notamment sous forme de dépôts avec le droit d'en disposer pour son compte, mais à la charge de les restituer»³¹

A l'intérieur de la banque on marque des différents types de comptes déposés par toute personne, physique ou morale :

❖ Les dépôts à vue :

Un dépôt est dit à vue lorsque les sommes déposés sont exigibles immédiatement, pouvant être restituées à tout moment. Il rassemble les comptes courants, compte de chèque, compte sur livret d'épargne.

❖ Les dépôts à terme (DAT) :

Les dépôts à terme sont des fonds déposés par les particuliers ou les entreprises, ne peuvent pas récupérer avec la date convenue entre les clients et sa banque, la date d'échéance et entre Un Mois et Cinq Ans.

❖ Les bons de caisse (BDC) :

Se sont des billets à ordre, au porteur ou à une personne dénommée d'une durée de (03) mois à 10 ans, comportant l'engagement de payer une certaine somme à échéance déterminée et portant intérêt à un taux convenu.

2. La distribution de crédit :

Dans une économie d'endettement, le crédit est un principal outil de création de la monnaie. C'est un acte par lequel la banque met à la disposition de ses clients une somme d'argent moyennant le paiement d'un taux d'intérêt (prix de l'argent) pour une période bien déterminée.

³¹ Article 67 de L'ordonnance 03 /11 relative a la monnaie et au crédit du 26 Aout 2003

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

La banque distribue les crédits comme suit :

- Les crédits aux ménages :
- Les crédits de trésorerie.
- Les crédits de consommation : crédit pour acquisition de véhicule ou autre, c'est-à-dire sous objet de financement spécifique.
- Les crédits hypothécaires : se sont des crédits pour achat de logement, construction de maison.
 - Crédits aux entreprises :
- Crédit d'investissements : la durée de remboursement est supérieur à une année, sont des crédits à moyen et long terme.
- Crédits de fonctionnement : sont destinés à financer le déséquilibre de trésorerie sur le court terme.
- Les crédits par signature : ils sont destinés au règlement d'une dette contractée par son client.

B- L'intérêt :

C'est la banque centrale qui fixe le taux d'intérêt. L'intérêt est le prix à payer, il est exprimé en pourcentage.

En finance, un intérêt est la somme à remboursée sous forme de revenu, un entrepreneur ou prêteur.

Il existe deux types de taux d'intérêt :

- Le taux créditeur : est un taux que la banque verse aux déposants.
- Le taux débiteur : est le taux que l'emprunteur verse à la banque.

C-la fonction de service :

La banque propose plusieurs services financiers à ses clients : ouverture de crédit en ligne, émission de titre ...etc.

Cette version a pour but de satisfaire les besoins des agents économique auprès de la banque.

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

Section 2 : L'impact de la pandémie COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie et les réactions de banque face à cette crise (les mesures à suivre face à cette crise)

Avec l'avènement de la pandémie un communiqué de la BA dans son rapport annonce plusieurs mesures ,il s'agit de réduire le seuil minimum du coefficient de liquidité; dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constitution du coussin de sécurité; reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par la COVID-19 et assurer la poursuite des financements en faveur des bénéficiaires des mesures de report ou de rééchelonnement des créances.³²

2.1. L'évolution des activités bancaire d'Algérie en 2019

Au plan de la structure de l'activité globale du secteur, les banques publiques restent prédominantes. Suite à la mise en liquidation de deux banques privées par la commission bancaire en 2019, la part des banques publiques a augmenté et représente 92,7% du totale de l'actif des banques contre 87,5% en 2018.

Au sein des banques publiques, la première banque représente 24,4% du total de l'actif du secteur et la deuxième 18,6%. En ce qui concerne les banques privées, les deux premières (hors la mutuelle d'assurance agricole) représentent environ 2,1% du total de l'actif des banques.

➤ Les ressources :

L'activité collecte des ressources des banques a connu un essor et développement appréciable en 2019 avec une croissance de 14,9% après l'importante augmentation 18,8% déjà enregistrée au cours de l'année 2019, à en juger par les données ci-après :

³² Algérie éco, toute l'actualité sue l'économie en Algérie

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

Tableau N°04 : représente des collectes des ressources des banques d'Algérie

(En milliards de dinars ; fin de période)

	2016	2017	2018	2019
Dépôts à vue	467,502	554,927	642,168	719,591
Banques publiques	438,224	499,147	548,130	648,771
Banques privées	29,258	55,753	94,038	70,816
Dépôts à terme	947,350	1235,006	1485,191	1723,861
Banques publiques	928,468	1152,012	1312,962	1656,684
Banques privées	45,882	82,994	172,229	67,177
Total des ressources collectées	1441,852	1789,933	2127,359	2443,452
Part des banques publiques	94,8%	92,2%	87,5%	94,4%
Part des banques privées	5,2%	7,8%	12,5%	5,6%

Source : Rapport annuel de la banque d'Algérie (2016- 2019)

L'activité collecte des ressources des banques s'est aussi caractérisée par :

- La persistance de l'importance des dépôts collectés auprès des entreprises privées et ménages, soit 54,6% à fin 2019 contre 58,6% à fin 2018 et cela, malgré la poursuite de l'accroissement des dépôts des entreprises d'hydrocarbures en 2003.
- La baisse de la part des banques privées dans le marché des ressources (5,6% à fin 2019 contre 12,5% à 2018) causée par la faillite et la mise en liquidation de deux banques privées en 2019).

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

Comme par l'exercice 2018, l'augmentation des ressources collectées par les banques publiques provient plus du secteur public (62,4%) que des entreprises privées et ménages. Cette augmentation est fortement tirée par l'accumulation d'épargnes financières par Sonatrach.

L'évolution des ressources de banques privées en 2019, quant à elle, est en baisse. Hors les ressources de deux banques en liquidation, les ressources collectées par les banques privées en activité à fin 2019 sont en augmentation (28,6%). Cette augmentation provient uniquement des entreprises privées et des ménages ; le flux des ressources du secteur public est en baisse.

Au total, l'année 2019 s'est caractérisée par la consolidation du développement des moyens d'action des banques dans un contexte de poursuite de l'amélioration de la liquidité bancaire, pendant que les crédits à l'économie ont continué à progresser au cours de cette année.

➤ Les crédits

Dans le cadre de l'allocation des ressources, la distribution des crédits à l'économie s'est effectuée dans une situation de parachèvement de l'assainissement patrimonial des banques publique.

Tableau n°05 : représente les crédits octroi par la banque d'Algérie

	2016	2017	2018	2019
Crédits au secteur public	701,812	740,087	715,834	791,693
Banques publiques	701,812	735,098	715,834	791,494
Banques privées	-	4,989	-	199
Crédits au secteur privé	291,241	337,612	550,208	586,559
Banque publiques	264,872	297,916	368,956	487,740
Banque privées	26,369	39,696	181,252	98,819

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

Total des crédits distribués	993,053	1077,699	1266,042	1378,252
Part des banques publiques	97,3%	95,9%	85,7%	92,8%
Part de banques privées	2,7%	4,1%	14,3%	7,2%

Source : Rapport annule de la banque d'Algérie (2016- 2019)

Alors que le total des crédits à l'économie est passé de 1266 milliard de dinars à fin 2018 à 1378 milliards de dinars à fin 2019, soit une augmentation de 8,8%, les crédits au secteur privé se sont accrus de 6,6% contre une hausse de 10,6% des crédit au secteur public de sorte que la part du secteur privé dans l'encours des crédits à l'économie est passé de 43,5% à fin 2018 à 42,6% à fin 2019. Hors les crédits distribués à fin 2018 par les banques en liquidation, l'accroissement des crédits distribué à fin 2019 par les banques en activités se situe à 17,5%.

S'agissant des créances sur l'Etat et à fin 2019, la part des banques privées est restée modeste. Leurs créances sur l'état sont représentées par les bons du trésor et par les avoirs détenus en comptes courants au trésor et aux Centres des chèques postaux. : Le secteur bancaire Algérie face à la pandémie de COVID-19

➤ Évolution monétaires et bancaires

En raison du double choc causé par la pandémie de COVID-19, l'Algérie dut enregistrer une contraction économique majeure en 2020. La consommation privée et l'investissement auront chuté en raison du ralentissement de l'activité économique dû au confinement, aux pertes d'emploi, et à l'augmentation attendue de l'épargne de précaution. La liquidité des banques publiques a considérablement diminué au cours du premier semestre de 2020.

Ce déclin est imputable à la pandémie de COVID-19 et à la baisse des revenus des hydrocarbures, qui ont entraîné une diminution des dépôts dans les banques commerciales. Les banques algériennes ont augmenté de 404 milliards de dinars leur financement auprès de la BA, soit une hausse de 36% à l'aide d'opérations d'open Maret. Sur les six banques publiques – qui détiennent environ 90% du total des dépôts du pays – quatre ont un grand

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

besoin de liquidité, tandis que les banques privées sont confrontées à un excès de liquidité. La base monétaire détenue à la BA est ainsi passée de 1 100 milliards de dinars en décembre 2019 à 840 milliards de dinars en juillet 2020, soit une baisse de 24%. Le resserrement des conditions de liquidité a amené les déposants particuliers à chercher à retirer leur épargne, exerçant ainsi une pression sur les dépôts d'Algérie Poste, où 35% des Algériens détiennent un compte.³³

La pandémie impliquerait une détérioration de la position extérieure et intérieure du pays, laquelle touchera le secteur de l'activité bancaire, qui est le levier de la croissance.

Le ralentissement de l'activité bancaire pourrait entraîner un creusement du déficit public.

Les effets de la crise sanitaire COVID 19 sur l'activité bancaire sont nombreux et divers :

- ❖ On peut s'attendre à une baisse significative de l'activité bancaire.
- ❖ Une destruction des emplois entraînant une hausse du taux de chômage
- ❖ Une chute des financements extérieurs (investissement direct étrangers, aide publique au développement).
- ❖ Instabilité externe et financière et un risque d'inflation.

La crise du COVID19 et le confinement ont contribué à l'évolution de la perturbation de l'activité bancaire qui a entraîné un effet domino sur la solvabilité, les entreprises constituent un choc sur la productivité et freinent l'activité économique. Cette crise sanitaire devient une crise économique sous l'effet de deux chocs :

- ✓ Un choc d'offre massif.
- ✓ Un choc de demande massif.
- **Du côté de la demande il y a une perte de revenus :**

Les craintes de contagion et la montée de l'incertitude stimulent les ménages³⁴ et les entreprises à restreindre les dépenses, les entreprises incapables de faire face aux charges du

³³ Rapport annuel de la banque de l'Algérie, 2020

³⁴ (M.MOUSTAPHA LY ; F. Azaroual, Mars 2020)

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

personnel. Il ya également une cession massive d'actifs sur le marché boursier. Ce choc est caractérisé par la baisse des exportations à l'étranger.

De coté de l'offre, il s'observe une diminution directe de l'offre de la main d'œuvre, car la pandémie affecte des travailleurs, le nombre de décès augmente avec la propagation rapide du virus. Ce choc est caractérisé par une baisse de la production qui entraine une panique de consommation, par la mise à l'arrêt des usines liées au confinement.

On ajoute a cela le choc de l'emploi qui a frappé de nombreux entreprises pour raison du manque de la main d'œuvre, et le chômage qui à touché les ménages. Le taux de chômage et de plus en plus augmenté.

La Banque d'Algérie continuera à suivre l'évolution de la situation sanitaire et son impact sur les entreprises nationales et prendra, le cas échéant, les décisions adéquates pour assurer le bon fonctionnement de l'économie national.

2.2. Les réactions de banque face à cette crise (les mesures à suivre face à cette crise

L'ensemble des clients de banques et autres services financiers ont découvert les contraintes du confinement pour déterminer les réels mesures afin de faire face à cette situations inédite et d'assurer la continuité des services.

Depuis le début de la crise, le gouvernement algérien a pris une série de mesures pour prévenir et mitiger la propagation du virus et réduire son impacte négatif sur l'économie et les ménages dans le but d'une durabilité et d'une stabilité de l'économie.

Les mesures prises par le gouvernement ont certainement contribué à atténuer l'impact socio-économique du COVID-19, mais il serait important de mener des études approfondies pour mieux évaluer l'impact au niveau des différents secteurs socio-économique.

La BA dans son rapport annule 2020 a lancé un appel pour réagir de manière décisive pour empêcher la propagation du virus et faire face à cette pandémie. Elle a souligné l'importance des mesures qu'elle a proposées aux autres banques.

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

La banque d'Algérie a baissé son taux directeur de 3.25% à 3%, et réduit le taux de réserve obligatoire de 8% à 6% parcellément à l'assouplissement des ratios de solvabilité et de liquidité. Elle a aussi annoncé que les banques et les institutions financières pouvaient différer les remboursements des échéances de prêts ou rééchelonner les remboursements de dettes des clients affectés par les problèmes économiques provoqués par la COVID-19. Elle peut en outre octroyer des prêts complémentaires aux clients dont les prêts en cours ont été différés ou rééchelonnés. Les échéances de paiement des taxes des entreprises, à la consommation et des particuliers ont été reportées (sauf pour les grandes entreprises), et la taxe récemment introduite sur les bénéfices non distribués a été suspendue. Le plan de redressement dévoilé en Aout 2020 inclut 20 milliards \$ d'indemnités pour les Algériens qui ont perdu leur emploi du fait de la crise, 11.5 milliards \$ de transferts vers les ménages pauvres et 16.5 milliards en primes pour les personnes de santé.

La BA a veillé à prendre des mesures préventives et réagit rapidement avant même l'apparition des premiers cas de contamination par le coronavirus en Algérie. Avec le début du mois d'Avril 2020, la banque d'Algérie a rappelé les mesures d'ordre monétaire, ces mesures permettent aux banques et établissements financiers d'assurer un accompagnement adéquat des entreprises de production de biens et services afin de limiter les risques et les effets négatifs de la pandémie sur l'économie nationale. Elle a pour objectif d'apporter le soutien nécessaire à leur client en difficulté de remboursement de crédit, la BA a facilité exceptionnellement aux banques, en leur permettant la libéralisation d'avantage de fonds propres, afin de préserver leur capacité à poursuivre le financement des entreprises en cette période difficile pour le bon fonctionnement et le développement de leurs activités. La relation existante entre la banque et l'entreprise est une relation de recouvrement coercitive très solide d'où la banque reste toujours un intermédiaire financier.³⁵

La BA a pris des mesures appropriées contre tout manquement qu'elle aura à constater tel que :

- ✓ l'application de pénalités de retard sur le paiement des échéances de crédit, permettant ainsi à certaines banques, d'augmenter leur revenu en contradiction avec l'éthique ;

³⁵ Rapport de la banque d'Algérie, Aout 2020

Chapitre02 : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie

- ✓ L'émission de saisi arrêts par certaines banques, à l'encontre de leur clientèle en difficulté de remboursement de crédit.
- ✓ Le confinement imposé durant la crise sanitaire a donné l'importance à la digitalisation et les nouvelles technologies et de communication et de l'information NTIC qui jouent un rôle de plus en plus très important dans le secteur bancaire d'où la réduction des couts, l'optimisation de système de gestion de ligne de production avec un effet positif pour l'investissement.
- ✓ La banque a proposé une démarche de suscription et d'ouverture de compte à distance dans le but de capter le maximum de clients et de collecter plus de ressources et améliorer l'épargne.

Conclusion du chapitre 2 :

Au résumé de ce chapitre, nous avons tracé la présentation et l'évolution du système bancaire en Algérie qui s'est amélioré depuis la promulgation de la loi 90-10 de 14 Avril 1990 ,relative à la monnaie et au crédit, c'est à partir de cette date que la banque d'Algérie a commencer d'organiser ses activités et adopter le système financier algérien vers l'économie de marché. Cependant, et depuis 1995, la libéralisation a conduit à une ouverture réelle de ce système au privé national et étranger. A partir de 2003 le système bancaire algérien est entré dans une phase de développement rapide, la situation bancaire est sécurisé et crédible, les clients devraient être invités à choisir le type de crédit qui répond à leurs besoins.

La crise sanitaire actuelle a eu un effet négatif sur le système bancaire algérien qui est confronté à un problème de rentabilité à cause de confinement concernant les nouvelles mesures sanitaire. La banque a libéré dans un premier temps les employés vulnérables (personnes âgés, personnes ayants des maladies chroniques, les femmes enceintes, etc.).

Cet impact a poussé la BA a proposé des mesures pour atténuer les effets négatifs de la crise sur les entreprises et les ménage, l'objectif de ces mesures étaient de soutenir et de préserver la résilience des banques, face aux difficultés aux quelles seraient confrontées.

Chapitre03

**Modélisation de l'impact de la crise
sanitaire COVID-19 sur l'activité
bancaire en Algérie (1980-2020)**

Chapitre03 : Modélisation de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

Introduction chapitre03

Après avoir abordé l'apparition et la propagation de la crise sanitaire actuelle (COVID-19) dans le premier chapitre, et l'étude théorique de l'impact de la crise actuelle sur l'activité bancaire en Algérie dans le deuxième chapitre, nous allons essayer d'évaluer l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie durant la période allant de 1980 jusqu'à 2020. Pour se faire, nous allons faire recours à la modélisation économique, notamment les modèles vectoriels autorégressifs.

Ce chapitre sera structuré en deux sections. La première section sera consacrée à une présentation théorique des modèles VAR. La seconde section portera sur l'estimation du modèle économétrique et l'interprétation des résultats.

Section 1 : La modélisation VAR

La modélisation VAR est nécessaire dans une analyse économétrique, car elle exploite sans contrainte tous les liens de causalité entre les déterminants d'un phénomène.³⁶

1.1 . Stationnarité des variables

Pour étudier la stationnarité des séries, il existe un grand nombre de tests de racine unitaire : tests de Dickey-Fuller simple (DFS) et Dickey-Fuller Augmenté (DFA), test de Phillips et Perron (pp)....

➤ Le test de Dickey-Fuller simple 1979 (DFS) :

Le test de Dickey-Fuller permet de savoir si une série est stationnaire ou non et permet aussi de déterminer la bonne manière de stationnaires la série.

Il consiste à vérifier l'hypothèse nulle $H_0 : \phi=1$. Contre l'hypothèse alternative.

$H_t:|\phi|<1$. Il basé sur l'estimation des moindres carrés des trois modèles suivants :

Le modèle (1) : $X_t = \phi x_{t-1} + \varepsilon_t$: autorégressif d'ordre 1.

Le modèle (2) : $X_t = c + \phi x_{t-1} + \varepsilon_t$: autorégressif d'ordre 1 avec constante.

³⁶ VERONIQUE M., « Réflexions méthodologiques sur la modélisation non structurée : Une approche par les modèles vectoriels autorégressifs (VAR) », Montpellier, 2008, n° 182, P.51.

sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

Le modèle (3) : $X_t = c + \beta_t + \phi x_{t-1} + \varepsilon_t$: autorégressif d'ordre avec constante et une tendance.

Si l'hypothèse $H_0 : \phi = 1$ est vérifiée dans l'un de ces trois modèles, le processus est alors non stationnaire.

➤ **Test de Dickey-Fuller augmenté (ADF) :**

Ce teste a été proposé pour améliorer le test de Dickey-Fuller en prenant en compte le fait que les erreurs ne soient pas de bruits blancs (BB) mais puissent être corrélées. Il consiste à vérifier l'hypothèse nulle $H_0 : \phi = 1$ contre l'hypothèse alternative.

$H_1 : |\phi| < 1$. Il est basé sur l'estimation des moindres carrés des trois modèles suivants

Le modèle (4) : $\Delta X_t = \rho X_{t-1} + \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta X_{t-j} + \varepsilon_t$. Processus sans trend et sans constante.

Le modèle (5) : $\Delta X_t = \rho X_{t-1} + \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta X_{t-j} + c + \varepsilon_t$. Processus sans trend avec constante.

Le modèle (6) : $\Delta X_t = \rho X_{t-1} + \sum_{j=2}^p \phi_j \Delta X_{t-j} + c + b_t + \varepsilon_t$. Processus avec trend et avec constante.

Comme dans le cas du test Dickey-Fuller simple, c'est ce test d'effectue de manière identique, mais sur une table statistique distincte.

Ce test de stationnarité ou de la racine unitaire est indispensable dans tout traitement économétrique, il permet de mettre en évidence le caractère stationnaire d'une chronique. Les caractéristiques stochastiques d'une série chronologique peuvent être clairement identifiées grâce à la fonction d'autocorrélation, permettant de détecter si le processus stochastique est affecté d'une tendance, et les tests de racine unitaire dont le but est d'apporter des éléments de réponses sur le type de non stationnarité de la série. Pour ce faire, deux types de processus sont distingués :

- Le processus **TS** (Trend Stationary) qui présente une non-stationnarité de type déterministe.

sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

- Le processus **DS** (Differency Stationary) pour les processus non stationnaire aléatoires).

Ces deux types de processus sont respectivement stationnarisés par écart à la tendance et par le filtre aux différences. Dans ce dernier cas, le nombre de filtres aux différences permet de déterminer l'ordre de l'intégration de la variable.

Le test ADF est formulé sous les hypothèses suivantes :

$\{H_0: \text{La série n'est pas stationnaire (la série possède une racine unitaire)}$
 $\{H_1: \text{La série est stationnaire (la série ne possède pas de racine unitaire)}$

Règle de décision :

Si $ADF_c < ADF_t^{5\%}$ ou bien la probabilité $<$ au risque (5%) \Rightarrow accepter H_1

Si $ADF_c > ADF_t^{5\%}$ ou bien la probabilité $>$ au risque (5%) \Rightarrow accepter H_0

1.2. Présentation et formulation du modèle VAR

La modélisation VAR repose sur l'hypothèse selon laquelle « l'évolution de l'économie est bien approchée par la description du comportement dynamique d'un vecteur à k variables dépendant linéairement du passé »³⁷, Elle permet de décrire les interactions entre les agrégats macroéconomiques et la dynamique de l'évolution des systèmes économiques.

La démarche de la construction d'un modèle VAR se fait d'abord par la sélection des variables d'intérêts en se référant évidemment à la théorie économique, puis par le choix de l'ordre des retards des variables et enfin par l'estimation des paramètres. La forme mathématique d'un modèle VAR à K variable et p décalage est comme suit :

$$Y_t = \varphi_0 + \varphi_1 Y_{t-1} + \varphi_2 Y_{t-2} + \dots + \varphi_p Y_{t-p} + \varepsilon_t$$

Avec :

- Y_t : représente le vecteur de dimension $(n \times 1)$ comprenant les n variables endogènes ;
- t : représente un indice de temps ;
- p : représente le nombre de retards considérés ;
- φ_0 vecteur de terme constant ;
- $\varphi_1 \varphi_2 \dots \varphi_p$ sont des matrices ;
- test vecteur blanc de matrice variance covariance $\Sigma \varepsilon$.

³⁷ LARDIC S., MIGNON V., « Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières », Edition Economica, 2001, P.83

1.3. Estimation d'un modèle VAR

Les paramètres du processus VAR ne peuvent être estimés que sur des séries chronologiques stationnaires. Ainsi, après étude des caractéristiques des séries, soit les séries sont stationnaires par différence, préalablement à l'estimation des paramètres dans le cas d'une tendance stochastique, soit il est possible d'ajouter une composante tendance à la spécification VAR, dans le cas d'une tendance déterministe.³⁸

Soit le processus VAR (p) estimé : $Y_t = \varphi_0 + \varphi_1 X_{t-1} + \varphi_2 X_{t-2} + \dots + \varphi_p X_{t-p} + e_t$

Où e_t : représente le vecteur de dimension (k, 1) des résidus d'estimation ($e_{1t}, e_{2t}, \dots, e_{kt}$).

L'estimation d'un modèle VAR nécessite le choix d'un nombre de retard p, la sélection de l'ordre des retards détermine la période maximum d'influence des variables explicatives sur la série à expliquer.

1.4. Détermination du nombre de retards

Lorsque la valeur du nombre de retards est inconnue, il existe des critères statistiques permettant de la définir, il s'agit de critère d'AKAIKE et du SCHWARZ. Ces critères peuvent être utilisés pour déterminer l'ordre p du modèle. La procédure de sélection de l'ordre de la représentation consiste à estimer tous les modèles VAR pour un ordre allant de 0 à h (h étant le retard maximum admissible par la théorie économique ou par les données disponibles). Les fonctions AIC(p) et SC (p) sont calculées de la manière suivante³⁹ :

- $AIC(p) = \ln |\det \Sigma e| + 2K^2p/n$
- $AIC(p) = \ln |\det \Sigma e| + 2K^2pL(n)/n$

Avec :

- k = nombre de variables du système ;
- n = nombre d'observation ;
- p = nombre de retard ;
- Σe = des variations covariances des résidus du modèle.

1.5. La prévision

Les coefficients du modèle étant estimés, la prévision peut être calculée en n à l'horizon d'une période, par exemple pour un VAR (1), de la manière suivante⁴⁰ :

- $\hat{Y}_n(1) = \hat{A}_0 + \hat{A}_1 Y_n$
- À l'horizon de 2 périodes, la prévision est :
- $\hat{Y}_n(2) = \hat{A}_0 + \hat{A}_1 Y_n(1) = \hat{A}_0 + \hat{A}_1 \hat{A}_0 + \hat{A}_1^2 Y_n$
- À l'horizon de 3 périodes, la prévision s'écrit :
- $\hat{Y}_n(3) = \hat{A}_0 + \hat{A}_1 Y_n(2) = (I + \hat{A}_1 + \hat{A}_1^2) \hat{A}_0 + \hat{A}_1^3 Y_n$

³⁸ R. Bourbonnais ; « Econométrie : cours et exercices corrigés », 9ème Ed DUNOD, Paris, 2015, P.279.

³⁹ R. Bourbonnais ; « Econométrie : cours et exercices corrigés », 9ème Ed DUNOD, Paris, 2015, P.280

⁴⁰ Idem, P.280.

1.6. Application du modèle VAR

1.6.1. La causalité

En économétrie, la causalité entre deux chroniques est régulièrement étudiée en termes d'amélioration de la prévision selon la caractérisation de granger. En effet, connaître le sens de la causalité est aussi important que de mettre en évidence une liaison entre des variables économiques.

1.6.1.1. La causalité au sens de granger

La causalité consiste à étudier l'évolution de l'ensemble des variables, et d'examiner si le passé des unes apporte une information supplémentaire sur la valeur présente des autres.

Cette approche est formalisée comme suit :

- $Y1_t = b_0 + b_1 Y1_{t-1} + b_2 Y2_{t-2} + \varepsilon_{1t}$

- $Y2_t = a_0 + a_1 Y1_{t-1} + a_2 Y2_{t-2} + \varepsilon_{2t}$

Le test consiste à poser ces deux hypothèses :

- $Y2_t$ ne cause pas $Y1_t$, si l'hypothèse H_0 est acceptée $H_0 : b_1 = b_2 = 0$

- $Y1_t$ ne cause pas $Y2_t$, si l'hypothèse H_0 est acceptée $H_1 : a_1 = a_2 = 0$

Ces tests peuvent être conduits à l'aide d'un test de Fisher classique de nullité des

coefficients. la statistique de Fisher : $F^* = \frac{(SCR_c - SCR_{nc})/C}{SCR_{nc}/(N-K-1)}$. Avec :

- C : Le nombre de coefficient dont on teste la nullité ;
- SCR c : Sommes des carrées des résidus du modèle contraint ;
- SCR n c : Sommes des carrées des résidus du modèle non contraint ;
- K : Le nombre des variables.

La règle de décision :

- Si $F^* >$ à la valeur de la table : On rejette H_0
- Si $F^* <$ à la valeur de la table : On rejette H_1

1.6.2. Analyse des chocs

Les modèles VAR permettent d'analyser les effets de la politique économique, cela à travers de simulations de chocs aléatoire⁴¹ et de la décomposition de la variance de l'erreur. Cependant, cette analyse s'effectue en posant la constance de l'environnement économique « toutes choses étant égales par ailleurs »⁴².

L'analyse des chocs consiste à mesurer l'impact de la variation d'une innovation sur les variables. Une variation à un instant donnée de la fonction des réponses impulsionnelles est trouvée à partir des différentes valeurs calculées suite aux simulations des chocs. Prenant

⁴¹ Le terme d'innovation est aussi souvent employé.

⁴² R. Bourbonnais ; « Econométrie : cours et exercices corrigés », 9ème Ed DUNOD, Paris, 2015, P.284.

l'exemple sur cette analyse :

- $Y_{1t} = \alpha_0 + \alpha_1 y_{1t-1} + \alpha_2 y_{2t-2} + e_{1t}$

- $Y_{2t} = \beta_0 + \beta_1 y_{1t-1} + \beta_2 y_{2t-1} + e_{2t}$

Une variable à un instant donné de e_{1t} à une conséquence immédiate sur y_{1t} puis sur y_{1t+1} et y_{2t+1} ; par exemple s'il se produit en t un choc sur e_{1t} égale à 1, nous aurons l'impact

suivant :

En t :
$$\begin{bmatrix} \Delta y_{1t} \\ \Delta y_{2t} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$$

- A la période de $t+1$:
$$\begin{bmatrix} \Delta y_{1t} + 1 \\ \Delta y_{2t} + 1 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} \alpha_1 & \alpha_2 \\ \beta_1 & \beta_2 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} X_1 \\ X_2 \end{bmatrix}$$

A la période de $t+2$:
$$\begin{bmatrix} \Delta y_{1t} + 1 \\ \Delta y_{2t} + 1 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} \alpha_1 & \alpha_2 \\ \beta_1 & \beta_2 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} \dot{x}_1 \\ \dot{x}_2 \end{bmatrix}$$

- La fonction de réponse impulsionnelle

Ces fonctions proposent des descriptions temporelles de la dynamique d'un système, d'un phénomène. On introduit de façon exogène un choc (une modification unitaire d'une ou des variables explicatives) dans le système ; on étudie ensuite l'ampleur de la déviation introduite dans le système, au cours du temps. Les modèles VAR propose l'estimation d'une matrice des variance-covariance qui permet d'étudier le phénomène sous l'aspect dynamique : chaque coefficient est l'expression du lien de causalité entre deux variables à une période de temps. Lütkepohl et Reimers ont eu l'idée d'utiliser l'information contenue dans cette matrice

Pour rendre compte des interactions temporelles entre les variables : les « fonctions de réponse impulsionnelle.

Section 02 : Etude empirique de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire

L'objet de cette section est d'évaluer l'impact de la crise sanitaire liée au COVID 19 sur l'activité bancaire en Algérie sur la période 1980-2020.

2.1. Présentation des variables et spécification du modèle

Afin d'estimer l'impact de la crise sanitaire causée par la pandémie du COVID 19, nous avons choisi quatre variables : Les crédits à l'économie (CRE) comme mesure de l'activité bancaire. En l'absence d'un marché financier développé, l'activité bancaire en Algérie se résume principalement à la collecte de l'épargne et à la distribution de crédit. La deuxième variable est l'épargne (EPR). Elle concerne les ressources collectées sous formes de dépôt. La troisième variable est le taux d'intérêt (TXINT) comme déterminant de l'octroi des crédits. En effet, il existe une relation négative entre l'octroi de crédits et le taux d'intérêt. Cette dernière est une variable importante pour l'économie et influence directement l'investissement (crédits). L'effet de la crise sanitaire est mesuré par une variable binaire (COVID) qui prend la valeur 1 pour les périodes de crise et la valeur 0 pour les autres périodes. Les données sont tirées de la base de la Banque Mondiales. Le choix de cette base est justifié par la non disponibilité des données concernant les années 2019 et 2020.

Le choix de ces variables est déterminé par la théorie économique mais aussi par des considérations liées aux données, pour vérifier l'hypothèse principale de notre étude qui est l'impact du COVID 19 sur l'activité économique. Les données utilisées couvrent la période 1980-2020.

Après avoir choisis les variables, le modèle à estimer est le suivant :

$$\mathbf{CRE = B_0 + B_1 EPR + B_2 TXINT + B_3 COVID + U_t.}$$

$$\mathbf{CRE = F (EPR, TXINT, COVID)}$$

Ou

CRE : Crédit à l'économie

EPR : Epargne

TXINT : Taux d'intérêt

COVID : Crise sanitaire

U_t : le terme d'erreurs à l'année t.

B_0, B_1, B_1, B_2 : Paramètres du modèle économique.

2.2. Etude de la stationnarité des séries :

Dans le cadre d'utilisation d'une série temporelle dans un modèle VAR, il convient d'étudier la stationnarité des variables retenues avant tout traitement économétrique, car elle constitue une condition nécessaire pour éviter les relations factices.

Le test ADF commence par l'estimation du modèle TS, puis le modèle DS avec dérive et enfin le modèle DS sans dérive. Si l'un des modèles est retenu, la série est stationnaire en niveau.

Ce test est formulé sous les hypothèses suivantes :

- $\{H_0$: La série n'est pas stationnaire (la série possède une racine unitaire)
- $\{H_1$: La série est stationnaire (la série ne possède pas de racine unitaire)

Règle de décision :

Si $ADF_c < ADF_t^{5\%}$ ou bien la probabilité < au risque (5%) \Rightarrow accepter H_1

Si $ADF_c > ADF_t^{5\%}$ ou bien la probabilité > au risque (5%) \Rightarrow accepter H_0

Tableau N° 06: Test de racine unitaire sur CRE, EPR, TXINT

Variables	Processus TS		Processus DS avec dérive		Test ADF		Décision
	Tc	Tt	Tc	Tt	ADFc	ADFt 5%	
CRE	0.74	2.79	0.71	2.54	-4.41	-1.96	Stationnaire en niveau issue d'un processus DS sans dérive
EPR	-0.14	2.79	-0.21	2.54	-5.21	-3.08	Stationnaire en niveau issue d'un processus DS sans dérive

Chapitre03: Modélisation de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

TXINT	-2.32	2.79	2.67	2.54	-3.00	-2.94	Stationnaire en niveau issue d'un processus DS avec dérive
-------	-------	------	------	------	-------	-------	--

Source : Résultats obtenu à partir de logiciel EVEWS9

Les résultats du test ADF (voire annexe 1), montrent que toutes les variables sont stationnaires en niveau. Les séries crédits à l'économie et Epargne sont issues d'un processus DS sans dérive tandis que la série taux d'intérêt est issue d'un processus DS avec dérive.

2.3. Détermination du nombre de retard

L'objectif de cette étape est de déterminer l'ordre p du processus VAR. A cette fin, nous avons estimé divers processus VAR pour les ordres de retard allant de 0 à 3 et le VAR optimal est celui qui minimise les critères d'information d'AKAIKE et SCHWARTZ.

Tableau n° 07 : détermination du nombre de retard (p)

Lag	LagL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-410.1845	NA	34465.80	21.79918	21.97156	21.86051
1	-260.2726	260.3733	30.13893	14.75119	15.61307*	15.05784*
2	-241.7992	28.19622*	27.28047	14.62101	16.17241	15.17298
3	-222.5908	25.27417	24.91815*	14.45215*	16.69306	15.24945

Source : Résultats obtenu a partir de logiciel EVEWS 9

On se basant sur les critères d'AKAIKE et de Sshawrtz, qui minimisent les critères d'informations, on remarque que le critère d'AKAIKE (AIC=14.45) conduit à un retard optimal $p^*=3$, tandis que le critère de Schwartz (SC=15.61) conduit à un retard optimal $p^*=1$, donc on peut dire que le nombre de décalage retenu selon le principe de parcimonie correspond à la valeur la plus faible des critères soit $p^*=1$.

2.4. Test de causalité de granger

Le test de causalité de Granger a pour objectif d'examiner si la valeur contemporaine de y est liée significativement aux valeurs retardées de cette même variable et des valeurs retardées de x que l'on considère comme la variable causale.

Chapitre03: Modélisation de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

Cette analyse s'appuie sur les relations causales entre les variables, cela nous permet d'indiquer quelle est la variable qui cause l'autre et le sens de causalité entre les variables du modèle VAR(1), et leurs influences entre elles.

Ce test est formulé sous les deux hypothèses suivantes:

$$\begin{cases} H_0: Y_2 \text{ ne cause pas } Y_1 \text{ au sens de Granger} \\ H_1: Y_2 \text{ cause } Y_1 \text{ au sens de Granger} \end{cases}$$

Règle de décision :

Si *Probabilité* < 0.05 \Rightarrow *accepter H0*

Si *Probabilité* > 0.05 \Rightarrow *accepter H1*

Tableau N°08 : Résultat du test de causalité de granger

Variables	Hypothèse nulle	F statistic	Probabilité	Conclusion
EPR et CRE	EPR ne cause pas au sens de granger CRE	8.14448	0.0071	EPR ne cause pas au sens de granger CRE
	CRE ne cause pas au sens de granger EPR	0.45254	0.5054	CRE ne cause pas au sens de granger EPR
TXINT et CRE	TXINT ne cause pas au sens de granger CRE	12.4580	0.0011	TXINT cause au sens de granger CRE
	CRE ne cause pas au sens de granger TXINT	8.73620	0.0054	CRE cause au sens de granger TXINT
COVID et CRE	COVID ne cause pas au sens de granger CRE	5.39696	0.0258	COVID cause au sens de granger CRE
	CRE ne cause pas au sens de granger COVID	0.33727	0.5649	CRE ne cause pas au sens de granger COVID

Source : Résultats obtenus à partir de logiciel EVEWS9

sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

D'après les résultats du test de Granger, nous constatons l'existence d'une relation de causalité entre la variable dépendante (crédit à l'économie) et les variables explicatives (épargne, taux d'intérêt et Covid). En effet, les probabilités liées aux variables sont respectivement égales à : 0.0071 ; 0.0011 ; 0.0258 qui sont inférieurs au risque de 0.05. Par conséquent l'épargne, le taux d'intérêt et le Covid causent au sens de Granger les crédits à l'économie.

2.5. Estimation du modèle VAR :

Les résultats du modèle VAR sont présentés dans le tableau n°9

Tableau N° 9 : Résultats de l'estimation du modèle VAR(1)

Variable	Coefficients	T-statistique
CRE	0.716323	11.0573*
EPR	0.516511	-3.29848*
TXINT	-2.365463	-5.02185*
COVID	-3.972659	-1.69386***
C	42.20089	4.16249*
R ²	0.951219	
N	40	

Source : Résultats obtenu à partir de logiciel EVEWS. 9

*significatif à 1%, ** significatif à 5%, ***significatif à 10%

Le modèle estimé par la méthode VAR s'écrit :

$$CRE = 42.200 + 0.716CRE + 0.516EPR - 2.365TXINT - 3.972COVID$$

Les résultats d'estimation indiquent que tous les coefficients sont statistiquement significatifs. Les statistiques de Student associées sont supérieures à la valeur critique au seuil de 5%, excepté la variable COVID qui est significative à 10%.

sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

La variable crédits à l'économe retardée d'une période est significatif. Autrement dit, cette variable est expliquée par son passé.

L'augmentation de l'épargne de 1% entraîne l'augmentation de 0.51% des crédits. Autrement dit, chaque dollar épargné entraîne la distribution de 0.51 dollar sous forme de crédit.

L'augmentation du taux d'intérêt de 1% engendre la baisse des crédits de 2.36%

Une hausse de 1% de COVID-19 génère, et toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 3.97% de l'activité bancaire.

En somme, nous déduisons que l'activité bancaire en Algérie sur la période 1980-2020 est influencée par l'épargne, le taux d'intérêt et la crise sanitaire apparue en 2020.

De plus, la qualité d'ajustement de ce modèle $R^2=0,95$ c'est-à-dire que la variabilité totale de l'activité bancaire est expliquée à 95.12% par les variables sélectionnées de cette façon, la qualité d'ajustement de notre modèle est très bonne, la probabilité de la statistique associée est largement significative.

2.6. Validation du modèle

Afin de valider notre modèle, nous allons effectuer des tests sur les erreurs, notamment le test de normalité, le test d'autocorrélation et le test d'hétéroscédasticité.

➤ Test de normalité :

Si le modèle est idéalement bon, alors que les écarts que l'on constate entre les valeurs prédites et les valeurs observées (les résidus) sont entièrement imputables à des erreurs de mesure. De ce fait, les résidus doivent posséder les propriétés classiques d'une distribution normale, symétrique autour de la valeur prédite, le test de Jarque-Bera va nous permettre de mieux apprécier la normalité des résidus. Ce test est réalisé grâce à la statistique de Jarque Bera et suit une loi de khi-deux au seuil de 5%.

La probabilité associée à la statistique de Jarque-Bera est égale à 0,3020 supérieure à 0,05 (voir annexe n°5).

sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

L'hypothèse de normalité des résidus est donc vérifiée, nous pouvons alors conclure que les résidus de l'estimation du modèle sont stationnaires.

➤ **Test d'autocorrelation:**

D'après les résultats du test, nous constatons l'absence d'autocréation car la probabilité du test LM (0,6937) est supérieure à 5% (voir annexe n°6).

➤ **Test de d'hétéroscedasticité :**

Il s'agit d'un test important puisqu'il repère non seulement l'hétéroscedasticité mais également une mauvaise spécification du modèle. L'homoscédasticité s'observe lorsque la dispersion des résidus est homogène sur tout le spectre des valeurs prédites. Il est donc clair que c'est une propriété souhaitable puisque si les résidus correspondent bien à des aléas de mesure, il n'y a pas de raison que la dispersion de ces résidus change en fonction des valeurs prédites.

Nous acceptons donc l'hypothèse d'homoscédasticité des erreurs au deuil de 5%, car la probabilité associée à la statistique de White est supérieure à 0,05 (voir annexe n°7)

➤ **Stabilité du modèle :**

D'après les résultats obtenus, nous retenons que l'inverse de racines associées à la partie AR appartient au cercle unité, c'est-à-dire que le modèle VAR est stationnaire car toutes les valeurs propres se situent à l'intérieur du cercle unité (voir annexe n°8). Donc la condition de stationnarité est vérifiée et le modèle VAR est bien stationnaire.

Conclusion chapitre 3

Dans ce chapitre nous avons tenté d'étudier l'impact de la crise sanitaire liée au COVID 19 sur l'activité bancaire en Algérie sur la période 1980-2020.

A notre essai d'appliquer une modélisation VAR, nous avons commencé cette étude par la présentation des variables, à savoir : crédit à l'économie (CRE), Epargne (EPR), taux d'intérêt (TXINT) et Crise sanitaire (COVID), et la spécification du modèle mathématique. Ensuite après avoir étudié la stationnarité des séries par l'application du test de racine unitaire (ADF) et la détermination du nombre de retard optimal, nous avons étudié les relations de

sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie.

causalité par l'application du test de Granger et estimé le modèle VAR. Enfin nous avons validé ce dernier par l'application des tests sur les erreurs.

Les résultats obtenus ont montré un impact significatif de l'épargne, du taux d'intérêt et de la pandémie du COVID 19 sur l'activité bancaire en Algérie.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'objectif de ce travail est l'évaluation des effets de la crise sanitaire actuelle COVID-19 sur l'activité bancaire. Les gouvernements ont mis des mesures restrictives pour lutter contre la crise sanitaire actuelle qui a touché tous les secteurs économiques et sociaux mais à des degrés d'impact différents.

Cet impact été ressenti au plan des échanges mondiaux où cette crise a touché principalement la mobilité des personnes. Elle a paralysé l'activité des grandes et des petites entreprises ce qui a entravé leur investissement conduisant ainsi à un ralentissement de la croissance économique.

Dans le sillage de ce vaste sujet, nous nous sommes intéressés particulièrement secteur bancaire. Afin d'aiguiller notre travail, notre problématique du départ est donc, de découvrir dans quelle mesure l'activité bancaire en Algérie est-elle impactée par la crise sanitaire.

Nous avons émis une hypothèse que nous avons tenté de vérifier à travers un modèle économétrique Afin de respecter l'ordre méthodologique que nous avons choisi, à savoir, procéder du général au particulier, nous avons commencé notre travail par un chapitre introductif dans lequel nous avons présenté les concepts et notions théoriques sur le l'apparition et la propagation de la crise sanitaire COVID-19.

Ensuite, nous nous sommes penchés sur le cas particulier de l'Algérie, ou nous avons présenté l'évolution du système bancaire algérien en se basant sur les différentes lois qui ont été à l'origine de sa transformation notamment la LMC de 1990 LMC.

Au cours de la propagation de la pandémie COVID-19, les banques en Algérie ont subi une crise qui a entravé leur activité. Elles ont de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande ce qui a entraîné une situation préoccupante pour les autorités, alors qu'elles ont imposé une modification profonde des activités des banques tel que l'octroi de crédits aux entreprises et aux clients connaissant des difficultés et réduire le seuil minimum du coefficient de liquidité; dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constitution du coussin de sécurité; reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance.

Pour répondre à notre problématique, nous avons construit un modèle économétrique basé sur les modèles vectoriels autorégressifs (VAR,)

Conclusion générale

L'étude de stationnarité des séries (test de racine unitaire) a montré que toutes les variables sont stationnaires en niveau. En outre, d'après le test de causalité au sens de Granger, nous avons retenu plusieurs relations de causalité à savoir l'épargne, le taux d'intérêt et la crise sanitaire causent au sens de Granger les crédits à l'économie.

D'après les résultats, nous avons constaté que le coefficient de détermination R^2 est très élevé, et il est de l'ordre de 95.12%. Ce qui veut dire que le modèle explique 95% de la variabilité totale de l'activité bancaire.

Les résultats d'estimation ont mis en évidence l'impact significatif de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 sur la période 1980-2020. En effet, cette crise a engendré la baisse de l'activité bancaire de 3.97%. De ce fait, notre hypothèse est vérifiée.

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

- ✓ AMMOUR Benhalima. Op, Cit. P.24.
- ✓ Bourbonnais .R; « Econométrie : cours et exercices corrigés », 9ème Ed DUNOD, Paris, 2015, P.279, P.280, P.284.
- ✓ Jean-Paul Sardon, directeur de recherche honoraire à l'institut national d'études démographiques, De la longue histoire des épidémies au Covid-19, avril 2020, p. 30.
- ✓ LARDIC S., MIGNON V., « Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et financières », Edition Economica, 2001, P.83.
- ✓ VERONIQUE M., « Réflexions méthodologiques sur la modélisation non structurale : Une approche par les modèles vectoriels autorégressifs (VAR) », Montpellier, 2008, n° 182, P.51.

Thèses et Mémoire :

- ✓ BENSAD H, L'ajustement structurel, l'expérience du Maghreb, OPU ,04-1999, p37
- ✓ BRAHIMI Thiziri, BOUMGHAR Lynda, « L'impact des technologies sur le secteur bancaire en Algérie »Mémoire pour l'obtention d'un diplôme de Master en Académique En Sciences Economiques ,2015/2016, p7-8
- ✓ M.MOUSTAPHA LY; F. Azaroual, Mars 2020.

Articles :

- ✓ OMS : En français, Organisation Mondiale de la santé
- ✓ INSP, Pandémie du COVID-19, situation épidémiologique, rapport n° 187, Février 2021.
- ✓ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie –Juin 2020
- ✓ LA Ministère algérienne de la santé, information sur télévision algérienne (Canal Algérie, A3).
- ✓ INSP, Pandémie du COVID-19, situation épidémiologique, rapport n° 166 et 170, Décembre 2020.

Bibliographie

- ✓ Air Algérie : rapatriement des Algériens depuis le début de la propagation du coronavirus » [archive], sur APS, 15 mars 2020
- ✓ Algérie presse service
- ✓ OPEP : organisation des pays exportation de pétrole
- ✓ Ministère de l'intérieur, rapport 2020
- ✓ Banque numero328 à 335, université du MICHING, Numérisé le 20october 2010, p 619, publier en 1974.
- ✓ Journal officiel n° 16 du 18 avril 1990 P450-473
- ✓ Article 78de l'ordonnance 03 -11 du 26Aout2003 relative à la monnaie et au crédit
- ✓ Articles 12 : Décret exécutif n°03-290 du 06 /09/2011 fixant les conditions et niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs
- ✓ Rapport du CNES, sur les effets économiques et sociaux de programme d'ajustement structurel.
- ✓ Rapport de la banque d'Algérie : système bancaire et intermédiaire, 2008, p89-90
- ✓ Article 67 de L'ordonnance 03 /11 relative a la monnaie et au crédit du 26 Aout 2003
- ✓ Algérie éco, toute l'actualité sur l'économie en Algérie.

Autres Références Bibliographiques :

- ✓ Document interne
- ✓ La loi N°90-10 du 14 Aveniril 1990 relative a la monnaie et au crédits, abrogée et remplacée par l'ordonnance N°03 -11 du 26 Aout 2003 et N° 10-04 du 26 Aout 2010
- ✓ L'ordonnance 03.11 du 26 Aout 2003
- ✓ Y. Colevert, Dictionnaire des Banques et assurances, Paris 1988.

Webographie :

- ✓ www.grand-est.ars.sante.fr/system/files/2020Covid-19.pdf.
- ✓ www.passeportsante.net/fr/Actualites/coronavirus-d-ou-vient-le-covid-19.
- ✓ www.futura-sciences.com/sante/definitions/coronavirus-covid-19.
- ✓ *L'Algérie se mobilise face aux trois cas de Covid-19 » [archive], sur Le Monde, 4 juin2021)*
- ✓ *_Coronavirus: création d'une commission de suivi de l'évolution de l'épidémie » [archive], sur APS, 21 mars 2020.*

Bibliographie

- ✓ www.coronavirus-statistiques.com (consulter 09/06/2021).
- ✓ <http://www.docplayer.fr>, consulté le 29 – 08-2021.
- ✓ <https://www.aps.dz/algerie/107908-l-impact-de-la-covid-19-sur-l-economie-nationale-et-la-situation-sanitaire-au-centre-de-la-reunion-du-conseil-des-ministres>.

Table des matières

Table des matières

Table des matières

Remerciement

Dédicaces

Liste des abréviations

Introduction générale..... 01

Chapitre1 : Déroulement de la crise sanitaire actuelle COVID-19 04

Introduction chapitre01 04

**Section 1 : Origine et apparition de la crise sanitaire actuelle (COVID-19)
..... 04**

1.2. Origine de la crise sanitaire de la COVID-19.04

1.2.1. Qu'est ce qu'une crise sanitaire ?05

1.1.2 Qu'est-ce que le coronavirus COVID-19 ?.....05

1.1.3. Le Coronavirus de l'épidémie à la pandémie06

1.1.4. Qu'est-ce qu'une pandémie COVID-1906

1.3. Propagation de la COVID-19 dans le monde07

1.2.1. Les réactions des pays touchés par le coronavirus08

1.2.2. Les secteurs les plus touchés par ce virus (ampleur et mécanique)09

1.2.3. L'impact du COVID-19 sur l'emploi mondial par secteur 11

Section 2 : Le coronavirus en Algérie..... 12

2.1. Propagation de virus en Algérie 12

2.1. Les Mesures préconisé en Algérie contre la pandémie COVID-19 13

2. 3. L'impact de coronavirus en Algérie 19

2.3.1. L'impact socio-économique 19

2.3.2. Médicales20

Table des matières

2.3.4 .Politiques.....	21
2.3.5 .Sports.....	21
2.3.5. Tourisme.....	22
2.3.6. Transports.....	23
2.3.7. L'émergence d'un débat sur la modernisation des méthodes d'enseignement	24
Conclusion chapitre 1.....	24
Chapitre02 :L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie	27
Introduction chapitre 02	27
Section1 : présentation du système bancaire en Algérie	27
1.1. Définition de la banque	27
1.2. Structure et évolution du système bancaire Algérien	28
1.2.1. La période de souveraineté national (1962-1964)	29
1.2.2. La période du 1966 à 1970 (période de nationalisation).....	30
1.2.3. La période du 1971 à 1986	32
1.2.4. Le système bancaire algérien de 1990à 2003.....	33
1.2.5. La période des réformes monétaires dans le cadre du programme d'ajustement structurel 1991 – 1997.....	34
1.2.6. La période 2003 : l'ordonnance 03-11 du 26 Aout 2003 relative a la monnaie et le crédit (OMC).....	35
1.2. 7. La période de la structure du système bancaire algérien de 2008.....	36
Section 2 : L'impact de la pandémie COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie et les réactions de banque face à cette crise (les mesures à suivre face à cette crise)	39

Table des matières

2.1. L'évolution des activités bancaire d'Algérie en 2019.....	39
2.2. Les réactions de banque face à cette crise (les mesures à suivre face à cette crise)	44
Conclusion du chapitre 2	46
Chapitre03 : Modélisation de l'impact de la crise sanitaire COVID-19sur l'activité bancaire en Algérie.....	48
Introduction chapitre03.....	48
Section 1 : La modélisation VAR.....	48
2.1 . Stationnarité des variables.....	48
1.2. Présentation et formulation du modèle VAR	50
1.3. Estimation d'un modèle VAR	51
1.4. Détermination du nombre de retards	51
1.5. La prévision.....	51
1.6. Application du modèle VAR.....	52
1.6.1. La causalité.....	52
1.6.1.1. La causalité au sens de granger	52
1.6.2. Analyse des chocs	52
Section 2 : Etude empirique de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire.....	54
2.1. Présentation des variables et spécification du modèle	54
2.2. Etude de la stationnarité des séries.....	55
2.3. Détermination du nombre de retard.....	56
2.4. Test de causalité de granger	56
2.5 Estimation du modèle VAR	58

Table des matières

2.6. Validation du modèle	59
Conclusion de chapitre 3.....	60
Conclusion générale	63
Bibliographie	66

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des Figures

Annexes

Liste des tableaux

N° tableau	Désignation
Tableau N°01	Les 10 pays recensant le plus grand nombre de cas de COVID-19 dans le monde au 2 juin 2021
Tableau°02	Répartitions des cas par régions
Tableau N°03	Le système bancaire algérien en1968
Tableau N°04	représente des collectes des ressources des banques d'Algérie
Tableau n°05	représente les crédits octroi par la banque d'Algérie
Tableau N° 06	Test de racine unitaire sur CRE, EPR, TXINT
Tableau n° 07	détermination du nombre de retard (p)
Tableau N°08	Résultat du test de causalité de granger
Tableau N° 9	Résultats de l'estimation du modèle VAR(1)

Liste des Figures

N° Figure	Désignation
Figure N°01	Impact actuel de la crise sur la production économique.

:

Annexes

Annexes

Annexe N°1 : Test de racine unitaire

La série taux d'intérêt Processus TS

Null Hypothesis: TXINT has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 4 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.851240	0.0250
Test critical values:		
1% level	-4.234972	
5% level	-3.540328	
10% level	-3.202445	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(TXINT)

Method: Least Squares

Sample (adjusted): 1985 2020

Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TXINT(-1)	-0.213757	0.055503	-3.851240	0.0006
D(TXINT(-1))	0.208680	0.144553	1.443622	0.1596
D(TXINT(-2))	0.056952	0.149928	0.379864	0.7068
D(TXINT(-3))	0.121732	0.150396	0.809410	0.4249
D(TXINT(-4))	0.469202	0.151017	3.106942	0.0042
C	2.265669	0.641724	3.530597	0.0014
@TREND("1980")	-0.041094	0.017685	-2.323620	0.0274

R-squared	0.501696	Mean dependent var	0.006944
Adjusted R-squared	0.398599	S.D. dependent var	1.223995
S.E. of regression	0.949209	Akaike info criterion	2.906291
Sum squared resid	26.12894	Schwarz criterion	3.214197
Log likelihood	-45.31323	Hannan-Quinn criter.	3.013758
F-statistic	4.866237	Durbin-Watson stat	2.278260
Prob(F-statistic)	0.001502		

Processus DS avec dérive

Null Hypothesis: TXINT has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 4 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.001439	0.0443
Test critical values:		
1% level	-3.626784	
5% level	-2.945842	
10% level	-2.611531	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Annexes

Dependent Variable: D(TXINT)
 Method: Least Squares
 Sample (adjusted): 1985 2020
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TXINT(-1)	-0.165338	0.055086	-3.001439	0.0054
D(TXINT(-1))	0.261964	0.152830	1.714090	0.0968
D(TXINT(-2))	0.077740	0.160259	0.485088	0.6311
D(TXINT(-3))	0.144954	0.160690	0.902073	0.3742
D(TXINT(-4))	0.476759	0.161674	2.948890	0.0061
C	1.031693	0.385772	2.674362	0.0120
R-squared	0.408922	Mean dependent var		0.006944
Adjusted R-squared	0.310409	S.D. dependent var		1.223995
S.E. of regression	1.016425	Akaike info criterion		3.021473
Sum squared resid	30.99362	Schwarz criterion		3.285393
Log likelihood	-48.38651	Hannan-Quinn criter.		3.113588
F-statistic	4.150946	Durbin-Watson stat		2.106422
Prob(F-statistic)	0.005520			

La série crédit

Processus TS

Null Hypothesis: CRE has a unit root
 Exogenous: Constant, Linear Trend
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.463261	0.0052
Test critical values:		
1% level	-4.211868	
5% level	-3.529758	
10% level	-3.196411	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(CRE)
 Method: Least Squares
 Sample (adjusted): 1982 2020
 Included observations: 39 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
CRE(-1)	-0.702223	0.157334	-4.463261	0.0001
C	-2.335419	2.321670	-1.005922	0.3212
@TREND("1980")	0.091565	0.097119	0.942812	0.3521
R-squared	0.357794	Mean dependent var		-0.008869
Adjusted R-squared	0.322116	S.D. dependent var		8.221074
S.E. of regression	6.768714	Akaike info criterion		6.736303
Sum squared resid	1649.358	Schwarz criterion		6.864269
Log likelihood	-128.3579	Hannan-Quinn criter.		6.782216
F-statistic	10.02840	Durbin-Watson stat		2.070011
Prob(F-statistic)	0.000345			

Annexes

Processus DS avec dérive

Null Hypothesis: CRE has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.384705	0.0012
Test critical values:		
1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	
10% level	-2.607932	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(CRE)
 Method: Least Squares
 Sample (adjusted): 1982 2020
 Included observations: 39 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
CRE(-1)	-0.683047	0.155779	-4.384705	0.0001
C	-0.401540	1.085932	-0.369765	0.7137
R-squared	0.341937	Mean dependent var		-0.008869
Adjusted R-squared	0.324152	S.D. dependent var		8.221074
S.E. of regression	6.758544	Akaike info criterion		6.709412
Sum squared resid	1690.083	Schwarz criterion		6.794723
Log likelihood	-128.8335	Hannan-Quinn criter.		6.740021
F-statistic	19.22564	Durbin-Watson stat		2.061958
Prob(F-statistic)	0.000093			

Processus DS sans dérive

Null Hypothesis: CRE has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.419584	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.625606	
5% level	-1.949609	
10% level	-1.611593	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(CRE)
 Method: Least Squares
 Sample (adjusted): 1982 2020
 Included observations: 39 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
----------	-------------	------------	-------------	-------

Annexes

CRE(-1)	-0.678296	0.153475	-4.419584	0.0001
R-squared	0.339506	Mean dependent var		-0.008869
Adjusted R-squared	0.339506	S.D. dependent var		8.221074
S.E. of regression	6.681333	Akaike info criterion		6.661819
Sum squared resid	1696.328	Schwarz criterion		6.704474
Log likelihood	-128.9055	Hannan-Quinn criter.		6.677123
Durbin-Watson stat	2.065041			

La série Epargne Processus TS

Null Hypothesis: EPR has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.464036	0.0054
Test critical values:		
1% level	-4.219126	
5% level	-3.533083	
10% level	-3.198312	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(EPR)
Method: Least Squares
Sample (adjusted): 1983 2020
Included observations: 38 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
EPR(-1)	-1.006821	0.225541	-4.464036	0.0001
D(EPR(-1))	0.178957	0.171758	1.041912	0.3048
C	0.078790	1.746228	0.045120	0.9643
@TREND("1980")	-0.010535	0.072368	-0.145578	0.8851
R-squared	0.436725	Mean dependent var		-0.112736
Adjusted R-squared	0.387024	S.D. dependent var		6.228721
S.E. of regression	4.876640	Akaike info criterion		6.106091
Sum squared resid	808.5749	Schwarz criterion		6.278468
Log likelihood	-112.0157	Hannan-Quinn criter.		6.167421
F-statistic	8.787079	Durbin-Watson stat		1.972545
Prob(F-statistic)	0.000188			

Processus DS avec dérive

Null Hypothesis: EPR has a unit root
Exogenous: Constant
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.151431	0.0001
Test critical values:		
1% level	-3.610453	
5% level	-2.938987	

Annexes

10% level

-2.607932

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(EPR)

Method: Least Squares

Sample (adjusted): 1982 2020

Included observations: 39 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
EPR(-1)	-0.851198	0.165235	-5.151431	0.0000
C	-0.164011	0.761525	-0.215372	0.8307
R-squared	0.417664	Mean dependent var		-0.087109
Adjusted R-squared	0.401926	S.D. dependent var		6.148301
S.E. of regression	4.754805	Akaike info criterion		6.006109
Sum squared resid	836.5024	Schwarz criterion		6.091420
Log likelihood	-115.1191	Hannan-Quinn criter.		6.036718
F-statistic	26.53724	Durbin-Watson stat		1.916927
Prob(F-statistic)	0.000009			

Processus DS sans dérive

Null Hypothesis: EPR has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=9)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.214037	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.625606	
5% level	-1.949609	
10% level	-1.611593	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(EPR)

Method: Least Squares

Sample (adjusted): 1982 2020

Included observations: 39 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
EPR(-1)	-0.850501	0.163117	-5.214037	0.0000
R-squared	0.416934	Mean dependent var		-0.087109
Adjusted R-squared	0.416934	S.D. dependent var		6.148301
S.E. of regression	4.694765	Akaike info criterion		5.956080
Sum squared resid	837.5511	Schwarz criterion		5.998735
Log likelihood	-115.1436	Hannan-Quinn criter.		5.971384
Durbin-Watson stat	1.915641			

Annexes

Annexe N°2 : Choix du nombre de retard optimal

VAR Lag Order Selection Criteria

Endogenous variables: CRE EPR TXINT COVID

Exogenous variables: C

Sample: 1980 2020

Included observations: 38

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	-410.1845	NA	34465.80	21.79918	21.97156	21.86051
1	-260.2726	260.3733	30.13893	14.75119	15.61307*	15.05784*
2	-241.7992	28.19622*	27.28047	14.62101	16.17241	15.17298
3	-222.5908	25.27417	24.91815*	14.45215*	16.69306	15.24945

* indicates lag order selected by the criterion

LR: sequential modified LR test statistic (each test at 5% level)

FPE: Final prediction error

AIC: Akaike information criterion

SC: Schwarz information criterion

HQ: Hannan-Quinn information criterion

Annexe N°3 : Test de causalité au sens de Granger

Pairwise Granger Causality Tests

Sample: 1980 2020

Lags: 1

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
EPR does not Granger Cause CRE	39	8.14448	0.0071
CRE does not Granger Cause EPR		0.45254	0.5054
TXINT does not Granger Cause CRE	40	12.4580	0.0011
CRE does not Granger Cause TXINT		8.73620	0.0054
COVID does not Granger Cause CRE	40	5.39696	0.0258
CRE does not Granger Cause COVID		0.33727	0.5649
TXINT does not Granger Cause EPR	39	1.57759	0.2172
EPR does not Granger Cause TXINT		0.46080	0.5016
COVID does not Granger Cause EPR	39	0.86244	0.3592
EPR does not Granger Cause COVID		5.70151	0.0223
COVID does not Granger Cause TXINT	40	0.56029	0.4589
TXINT does not Granger Cause COVID		0.65413	0.4238

Annexes

Annexe N° 4 : Estimation du modèle VAR

Vector Autoregression Estimates

Sample (adjusted): 1981 2020

Included observations: 40 after adjustments

Standard errors in () & t-statistics in []

	CRE	EPR	TXINT	COVID
CRE(-1)	0.716323 (0.06478) [11.0573]	-0.105055 (0.05397) [-1.94661]	0.020624 (0.01292) [1.59580]	-0.001620 (0.00193) [-0.83743]
EPR(-1)	0.516511 (0.15659) [-3.29848]	0.736510 (0.13045) [5.64593]	-0.008490 (0.03124) [-0.27176]	-0.000965 (0.00468) [-0.20647]
TXINT(-1)	-2.365463 (0.47103) [-5.02185]	-0.418883 (0.39240) [-1.06749]	0.983046 (0.09397) [10.4613]	-0.012654 (0.01406) [-0.89975]
COVID(-1)	-3.972659 (2.34533) [-1.69386]	-2.343781 (1.95380) [-1.19960]	0.066292 (0.46788) [0.14168]	0.920252 (0.07002) [13.1418]
C	42.20089 (10.1384) [4.16249]	15.82572 (8.44591) [1.87377]	-0.145083 (2.02257) [-0.07173]	0.201693 (0.30270) [0.66631]
R-squared	0.951219	0.816481	0.915740	0.884649
Adj. R-squared	0.945644	0.795507	0.906110	0.871466
Sum sq. resids	1031.944	716.1620	41.07022	0.919926
S.E. equation	5.429927	4.523469	1.083252	0.162122
F-statistic	170.6238	38.92892	95.09545	67.10532
Log likelihood	-121.7639	-114.4581	-57.28562	18.68930
Akaike AIC	6.338197	5.972904	3.114281	-0.684465
Schwarz SC	6.549307	6.184014	3.325391	-0.473355
Mean dependent	26.77005	38.12965	5.981250	0.275000
S.D. dependent	23.29009	10.00305	3.535256	0.452203
Determinant resid covariance (dof adj.)		16.87619		
Determinant resid covariance		9.892512		
Log likelihood		-272.8657		
Akaike information criterion		14.64329		
Schwarz criterion		15.48773		

Validation du modèle

Annexe N°5 : Test de normalité

VAR Residual Normality Tests

Orthogonalization: Cholesky (Lutkepohl)

Null Hypothesis: residuals are multivariate normal

Sample: 1980 2020

Included observations: 40

Component	Skewness	Chi-sq	df	Prob.
-----------	----------	--------	----	-------

Annexes

1	-0.336995	0.283915	1	0.5941
2	-1.262692	3.985976	1	0.0459
3	0.227466	0.129352	1	0.7191
Joint		4.399243	3	0.2215

Component	Kurtosis	Chi-sq	df	Prob.
1	2.271018	0.332135	1	0.5644
2	4.988074	2.470273	1	0.1160
3	2.897233	0.006601	1	0.9352
Joint		2.809009	3	0.4220

Component	Jarque-Bera	df	Prob.
1	0.616049	2	0.7349
2	6.456249	2	0.0396
3	0.135953	2	0.9343
Joint	7.208251	6	0.3020

Annexe N° 6 : est d'autocorrélation

VAR Residual Serial Correlation LM Tests

Null Hypothesis: no serial correlation at lag order h

Sample: 1980 2020

Included observations: 40

Lags	LM-Stat	Prob
1	6.454453	0.6937
2	6.387184	0.7006
3	10.72000	0.2954

Probs from chi-square with 9 df.

Annexe N° 7 : Test d'hétéroscedasticité

VAR Residual Heteroskedasticity Tests: No Cross Terms (only levels and squares)

Sample: 1980 2020

Included observations: 40

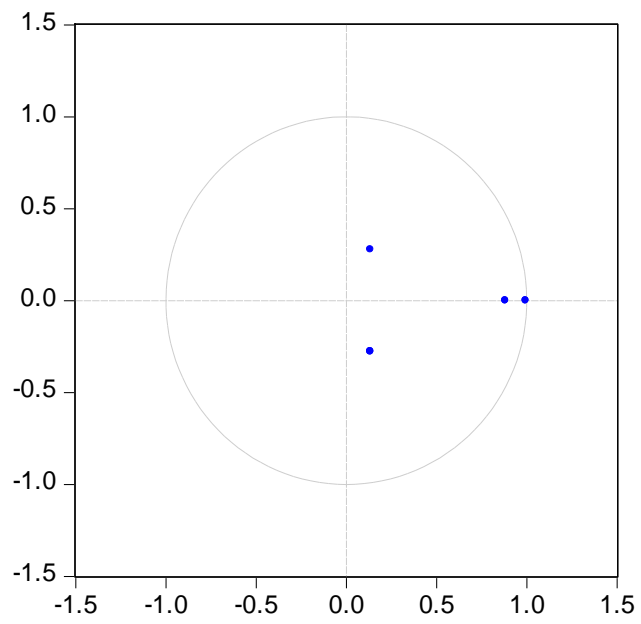
Joint test:

Chi-sq	df	Prob.
33.79842	36	0.5737

Annexes

Annexe N° 8 : Stabilité du modèle

Inverse Roots of AR Characteristic Polynomial



Résumé

L'objet de ce travail est d'évaluer l'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur le secteur bancaire en Algérie. La méthodologie suivie dans cette évaluation consiste en la modélisation économique de la relation entre les crédits à l'économie, l'épargne, le taux d'intérêt et la crise sanitaire par un modèle vectoriel autorégressif. Il ressort de notre étude une influence significative de la pandémie du coronavirus sur l'activité bancaire en Algérie.

Mots clés : COVID-19, secteur bancaire, activités bancaires

Abstract

The purpose of this work is to assess the impact of the health crisis linked to COVID-19 on the banking sector in Algeria. The methodology followed in this assessment consists of the economic modeling of the relationship between loans to the economy, savings, the interest rate and the health crisis by an autoregressive vector model. Our study shows a significant influence of the coronavirus pandemic on banking activity in Algeria.

المخلص

الغرض من هذا العمل هو تقييم تأثير الأزمة الصحية المرتبطة بـ COVID-19 على القطاع المصرفي في الجزائر. تتكون المنهجية المتبعة في هذا التقييم من النمذجة الاقتصادية للعلاقة بين القروض للاقتصاد والمدخرات وسعر الفائدة والأزمة الصحية من خلال نموذج ناقل ذاتي الانحدار. تظهر دراستنا التأثير الكبير لوباء الفيروس التاجي على النشاط المصرفي في الجزائر.